



---

# S'Limerscher blattel

Ou une année à Limersheim

---



### *Tous mes vœux à l'occasion de l'année nouvelle*

Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

2017 est derrière nous, avec son lot de bons et moins bons souvenirs.

J'espère que cette fin d'année s'accompagnera pour vous des plaisirs qui se vivent en famille.

Ces moments de fraternité, toujours trop rares, sont ceux qui redonnent du baume à toutes les valeurs qui nous sont chères.

Avec l'ensemble des agents, des élus et des membres du Conseil Municipal des Enfants, nous sommes heureux de vous adresser tous nos vœux pour l'année nouvelle.

Partagez ces vœux avec vos proches, et par-dessus tout, avec ceux qui nous sont les plus chers : nos enfants.

Vous le savez, depuis ma prise de fonction, je me suis attelé, avec acharnement, à rendre cette commune que j'aime, plus agréable à vivre mais aussi la rendre plus conforme à vos souhaits et à vos exigences de tous les jours.

Ce sont des promesses et des engagements qui me guident quotidiennement. Nous avons encore de beaux jours devant nous pour réaliser les grands chantiers que nous nous sommes fixés, mais le chemin parcouru depuis mars 2014 ne nous fait pas honte, bien au contraire.

Vous n'ignorez pas combien la vie politique peut être hostile, voire cruelle.

Pour l'heure, j'attache une importance toute particulière à ce que vous me dites lors de nos rencontres, des permanences en mairie, sur le site de la commune, à travers vos différents courriers ou vos messages sur la boîte vocale de la mairie.



Au travers de ce bulletin, vous découvrirez, comme chaque année, les grands événements qui ont rythmé l'année qui va s'achever dans quelques jours, mais également les réalisations et projets de l'équipe communale pour l'année à venir.

Vous découvrirez aussi la richesse de notre tissu associatif au travers de quelques pages.

À toutes et à tous, je vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2018.

Viel Glück im Nèije Jòhr!

Votre Maire, Stéphane SCHAAL

## Table des matières

MOT DU MAIRE.....	1
TABLE DES MATIERES .....	2
FINANCES COMMUNALES .....	3
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2017 .....	5
TRAVAUX COMMUNAUX.....	10
ETAT CIVIL .....	13
PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES 2017 .....	15
DES NOUVELLES DE NOTRE ENGAGEMENT « ZERO PESTICIDE » .....	17
JARDINAGE NATUREL .....	18
BIBLIOTHEQUE.....	19
EFFECTIFS DES ECOLES.....	20
ECLAIRAGE PUBLIC .....	21
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN.....	21
BIENVENUE REGIS.....	21
RECENSEMENT DE LA POPULATION .....	22
ENFIN LA FIBRE A LIMERSHEIM.....	22
EVENEMENTS 2017 .....	25
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018.....	28
CONCOURS MAISONS FLEURIES .....	29
LA CHORALE SAINTE CECILE.....	31
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE - LIMERSHEIM.....	33
LA SAISON THEATRALE .....	34
FOYER CLUB ST DENIS .....	35
LA RENOVATION DE NOTRE EGLISE PAROISSIALE .....	36
LIVRE AU FIL DU TEMPS .....	38
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	39
SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMERSHEIM ET AMICALE .....	41
ASSOCIATION FRUITS FLEURS LEGUMES ET NATURE.....	43
LE BLOC-NOTES .....	47
LES ASSOCIATIONS.....	49

## Compte Administratif 2016

Le Compte Administratif 2016 se clôture avec un excédent de 232 769,94 € à reporter au Budget Primitif 2017, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjoint au Maire, Monsieur Pierre GIRARDEAU.

## Budget Primitif 2017

Le Budget Primitif 2017 s'équilibre en recettes et en dépenses à 953 020,96 € se répartissant de la façon suivante :

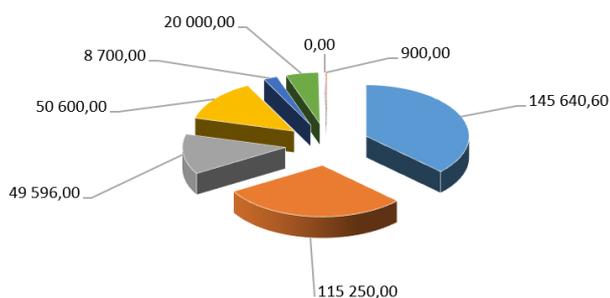
**Fonctionnement : 392 265,60 €**

**Investissement : 560 755,36 €**

Le budget 2017 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

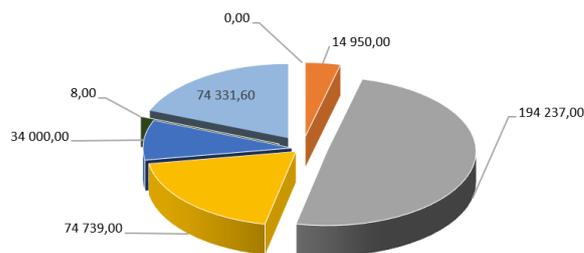
## Fonctionnement

### Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général (145 640,60 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (115 250,00 €)
- Atténuations de produits (49 596,00 €)
- Autres charges de gestion courante (52 379,00 €)
- Charges financières (8 500,00 €)
- Dépenses imprévues (20 000,00 €)
- Virement à la section d'investissement (0,00€)
- Opération d'ordre budgétaire (900,00 €)

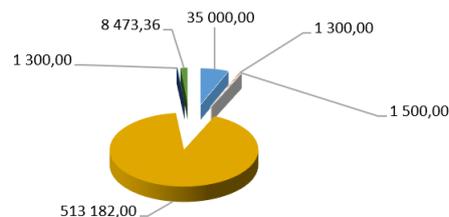
### Recettes de Fonctionnement



- Atténuations de charges (0,00 €)
- Produits des services, domaine et ventes diverses (14 950,00 €)
- Impôts et taxes (194 237,00 €)
- Dotations, subventions et participations (74 739,00 €)
- Autres produits de gestion courante (34 000,00 €)
- Produits financiers (8,00 €)
- Excédent de fonctionnement reporté (74 331,60 €)

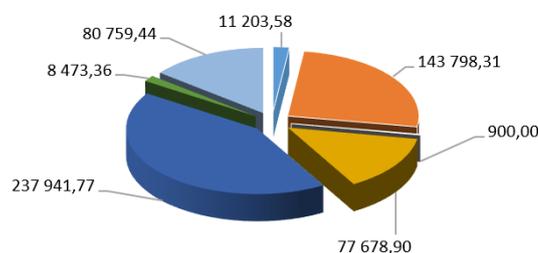
## Investissement

### Dépenses d'investissement



- Emprunts et dettes assimilés (35 000,00 €)
- Immobilisations incorporelles (1 300,00 €)
- Subventions d'équipement (1 500,00 €)
- Immobilisations corporelles (513 182,00 €)
- Dépenses imprévues (1 300,00 €)
- Opération pour le compte d'un tiers (8 473,36 €)

### Recettes d'investissement



- Dotations, fonds divers et réserves (11 203,58 €)
- Subventions d'investissement (143 798,31 €)
- Opération d'ordre budgétaire (900,00 €)
- Excédent de fonctionnement capitalisé (77 678,90 €)
- Emprunts et dettes assimilés (237 941,77 €)
- Opération pour le compte d'un tiers (8 473,36 €)
- Excédent d'investissement reporté (80 759,44 €)

## La dette communale



La dette de la Commune s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à 325 591,71 €, soit environ 478,11 € par habitant (Population légale au 01/01/2017 : 681 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 42 043,44 €.

Pour information, les emprunts en cours ont permis les travaux de construction du complexe scolaire. Ils se termineront entre 2026 et 2027.

Dans le cadre des travaux à venir (réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie), un nouvel emprunt sera contracté en 2018. Les loyers des logements permettront de rembourser cet emprunt et ne grèveront pas la capacité d'autofinancement de la Commune.

*Les efforts entrepris depuis 2014 devront être poursuivis en 2018, compte-tenu du contexte financier dans lequel se trouvent les collectivités.*

*En effet, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, a encore été réduite dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. (-5,66 % par rapport à l'année 2016 soit 3 376,00 € et près de 20 000,00 € depuis 2014).*

*De plus, la réforme sur la **taxe d'habitation**, adoptée le 21 octobre 2017 par les députés dans le cadre de la loi de Finances 2018, laisse les communes dans une incertitude encore plus importante.*

## Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2016, Budget Primitif 2017 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

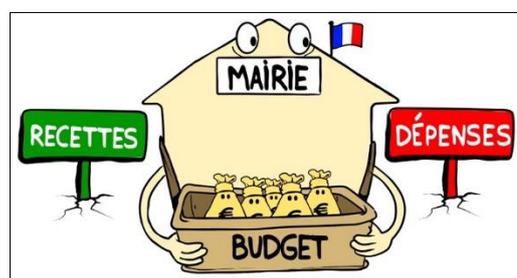
Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

## Les taux de la Commune en 2017

En date du 13 avril 2017, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 1,00 %.

Les taux communaux pour 2017 sont donc les suivants :

Taxe d'Habitation	12,96 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	3,92 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	32,63 %



## Délibérations du Conseil Municipal 2017

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.fr>) ou directement à la Mairie.

### Séance du 5 décembre 2016

Lors de la séance du 5 décembre 2016, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 octobre 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

#### Affaires Générales

- Approbation de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

---

#### Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2016.
- Approbation des travaux en régie - année 2016.
- Modification budgétaire n°1/2016 - travaux en régie.
- Modification budgétaire n°2/2016 - opérations de fin d'année.
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017.

---

#### Affaires Foncières

- Acquisition de la parcelle section 30 N° 395 appartenant à M. et Mme Denis MUTSCHLER par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Acquisition de la parcelle section 30 N° 393 appartenant à M. et Mme Laurent BURCKEL par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Acquisition de la parcelle section 31 N° 455/147 appartenant à M. Tanguy PERRIN par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Acquisition de la parcelle section 2 N° 205/50 appartenant à M. Jérémy DIEBOLT par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Echange de terrain entre la Commune de Limersheim et M. et Mme Louis WALTER par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Acquisition de la parcelle section 2 N° 205/50 appartenant à M. Jérémy DIEBOLT par acte

S'Limersher Blattel 2017

administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.

- Acquisition de la parcelle section 2 N° 199/62 appartenant à Mme Francine MUTSCHLER par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Acquisition des parcelles section 2 N° 201/63 et 203/64 appartenant à M. et Mme Eddy ADAM par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.

---

#### Convention

- Convention avec Orange pour l'enfouissement du réseau de télécommunication dans les rues du Fossé et Binnen.
- Convention de rétrocession de la voirie, réseaux et espaces vert du lotissement « Les Jardins de Mathilde ».

---

#### Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 5 décembre 2016.
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe contractuel.

---

#### Divers

- Elus de la Commune siégeant à la nouvelle Communauté de Communes
- Suppression du CCAS
- Assistant de prévention
- Grippe aviaire
- Marché de nettoyage des bâtiments communaux
- Fête des aînés
- Rapports des Commissions et tour de table



---

### Séance du 6 février 2017

Lors de la séance du 6 février 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 décembre 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Affaires Générales

- Désignation d'un délégué municipal au sein d'un Etablissement Public Communal : Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) en remplacement de Mme Olivia WEISSROCK, démissionnaire du Conseil Municipal en date du 12 avril 2016.
- Demande de modification des statuts pour autoriser la Communauté de Communes à exercer une partie des compétences dévolues au Département ou à la Région.
- Opposition au transfert de la compétence en matière de PLU, de document en tenant lieu et de carte communale prévu par la loi ALUR.
- Avenant aux contrats d'assurance GROUPAMA, échéance des contrats à la date du 31 décembre 2021.

---

## Ecole

- Réforme des rythmes scolaires - Modification des horaires à partir du 28 avril 2017 pour la piscine.

---

## Convention

- Avenant à la convention avec la SPA Sélestat et moyenne alsace relative à la mission de fourrière sur le territoire de la Commune de Limersheim.

---

## Affaires Foncières

- Vente de la parcelle section 31 N° 457/O.227 à M. et Mme Jean-Marie LUTZ par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Vente de la parcelle section 31 N° 458/O.226 à M. et Mme Stéphane KLEINMANN par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.

---

## Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 6 février 2017.

---

## Finances

- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017.
- Demande de subvention au titre de la DETR 2017 pour des travaux d'éclairage public.
- Demande de subvention au titre du FSIL 2017 pour des travaux d'éclairage public.

- Demande de subvention au titre de la DETR 2017 pour des travaux de réhabilitation du bâtiment de la place de l'église.
- Demande de subvention au titre du FSIL 2017 pour des travaux de réhabilitation du bâtiment de la place de l'église.
- Demande de subvention au titre du FSIL 2017 pour des travaux d'enfouissement de réseaux de télécommunication dans les rues du Fossé et Binnen.

---

## Divers

- Informations sur la nouvelle Communauté de Communes du Canton d'Erstein
- Informations relatives aux montants des attributions de compensation 2017 versés par la CCCE
- Informations sur le recensement de la population
- Grands anniversaires - noces d'or pour l'année 2017
- Elections au cours de l'année 2017
- Informations sur le haut débit
- Agenda des réunions à venir
- Rapports des Commissions et tour de table

---

## Séance du 13 avril 2017

Lors de la séance du 13 avril 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 février 2017, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Affaires Générales

- Délégation de signature expresse pour délivrer une autorisation de demande d'urbanisme déposée par le Maire ou un membre de sa famille.



---

## Finances

- Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2016
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2016
- Liste des dépenses d'investissement de l'année 2016 - dépenses supérieures à 3 000,00 euros T.T.C.

- Subventions de fonctionnement 2017 aux organismes municipaux et associations locales
- Subvention à l'Association Foncière de Limersheim pour des travaux de réfection de chemin (achat de gravier)
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016
- Fiscalité directe locale - décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2017
- Approbation du Budget Primitif - année 2017
- Mise en place des tarifs des services publics locaux tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017
- Détermination du régime des indemnités de fonction du Maire et des Maire-adjoints - mandat 2014-2020




---

## Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 13 avril 2017

---

## Divers

- Informations sur le nouveau Sous-Préfet
- Sécurité durant les marchés aux puces
- Rapports des Commissions et tour de table

### Séance du 10 mai 2017

Lors de la séance du 10 mai 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 avril 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Administration Générale

- Demande d'autorisation pour la gravière EST GRANULATS, Installation classée.

---

## Urbanisme

- Attribution du marché de Maitrise d'Œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de la place de l'Eglise

---

## Finances

- Demande de subvention de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Erstein

---

## Divers

- Nom de rues
- Rapports des Commissions et tour de table

### Séance du 6 juin 2017

Lors de la séance du 6 juin 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 mai 2017, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Administration Générale

- Démission de Mme Adeline CAYE, Conseillère Municipale
- Dénomination de nouvelles rues

---

## Intercommunalité

- Zones d'activités économiques : conditions financières et patrimoniales du transfert des zones d'activités communales dans le cadre de la loi NOTRE

---

## Personnel

- Validation du document unique

---

## Divers

- Compte rendu des séances du Conseil Municipal
- Entrevue du 6 juin 2017 avec M. Le Sous-Préfet
- Réhabilitation du bâtiment de la place de l'église
- Arrivée de la fibre
- Rapports des Commissions et tour de table

### Séance du 12 juillet 2017

Lors de la séance du 12 juillet 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 juin 2017, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Administration Générale

- Convention de délégation d'exploitation du réseau d'éclairage public et de traitement DES DT - DICT.

---

## Urbanisme

- Réhabilitation du bâtiment de la place de l'Eglise : approbation de l'Avant-Projet Sommaire.

---

## Divers

- Repas des chasseurs
- Lotissement entre le terrain de foot et l'école
- Maisons fleuries
- Après-midi aînés à l'école
- Rythmes scolaires
- Réunion fibre
- Conseil Municipal des Enfants
- Rapports des Commissions et tour de table

### Séance du 4 septembre 2017

Lors de la séance du 4 septembre 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 juillet 2017, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Administration Générale

- Délégation de signature expresse pour délivrer 3 autorisations de demande d'urbanisme déposées par le Maire ou un membre de sa famille
- Rapport annuel pour 2014 - 2015 - 2016 publié par les UME relatif à l'Eclairage Public communal.
- Rapport d'activité pour l'exercice 2016 publié par le Syndicat Mixte pour l'Entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn - Andlau - Scheer
- Rapport d'activité et de développement durable du SDEA (2013 - 2015) et perspectives (2016-2018)

---

## Urbanisme

- Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme - Délibération précisant les modalités de mise à disposition du public

---

## Finances

- Tarifs des services publics locaux - Création d'un tarif supplémentaire à compter du 4 septembre 2017
- Subvention d'investissement à l'Association Agréée de HINDISHEIM - LIMERSHEIM pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- Adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés publics - Alsace Marchés Publics
- Palmarès de fleurissement 2017
- Mise à jour du tableau de la voirie communale 2017

S'Limersher Blattel 2017

- Participation exceptionnelle à une formation

---

## Affaires Foncières

- Acquisition de la parcelle section 30 N° 237 appartenant à l'Association Foncière de Limersheim par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire.
- Vente des parcelles section 31 N° 461/227 et 462/227 à M. et Mme Jean-Marie LUTZ par acte administratif, y compris habilitation de signature à l'Adjoint au Maire - Annulation de la délibération prise le 6 février 2017.



---

## Divers

- Association Nouveaux Horizons
- Conférence nationale des territoires
- FPIC
- Rentrée scolaire
- Marché de Noël
- Rapports des Commissions et tour de table

### Séance du 2 octobre 2017

Lors de la séance du 2 octobre 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 septembre 2017, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Administration Générale

- Délégation de signature expresse pour délivrer 1 autorisation de demande d'urbanisme déposée par le Maire ou un membre de sa famille
- Rapport annuel d'activité 2016 publié par le Centre de Gestion du Bas-Rhin
- Rapport annuel d'activité 2016 publié par le Syndicat Intercommunal des Eaux Erstein Nord

---

## Finances

- Autorisation de signer une convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux avec le Trésor Public
- Autorisation de signer la reconduction du contrat d'assurance du personnel avec GROUPAMA
- Demande de subvention - Association L'HÊTRE

---

## Personnel

- Autorisation du Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

---

## Marché

- Participation de la Commune de Limersheim à un groupement de commande concernant la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants de moins de 6 ans, les écoles maternelles et élémentaires

---

## Bâtiment

- Réhabilitation du bâtiment sise 4 place de l'église - approbation de l'Avant-Projet Définitif et lancement de la consultation des entreprises

---

## Divers

- Rue des Cerisiers
- Commerce ambulants
- Projet de rénovation de l'église Saint Denis
- Cambriolage de la Mairie
- Conseil Municipal des Enfants
- Rapport des Commissions et tour de table

## Séance du 13 novembre 2017

Lors de la séance du 13 novembre 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 octobre 2017, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Personnel

- Mise à jour du document unique
- Autorisation spéciale d'absence pour le personnel

---

## Urbanisme

- Modification simplifiée n°2 du PLU

---

## Patrimoine

- Réhabilitation du bâtiment place de l'Eglise

---

## Divers

- Rapports des Commissions et tour de table

# Compte-rendu Conseil Municipal

### Travaux de voirie dans les rues Binnen et Lin



Dans le cadre du contrat de territoire, la Commune de Limersheim avait inscrit les rues Binnen, du Lin et des Noyers afin de bénéficier de subvention du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Aussi, au cours de l'année 2017, la rue Binnen a été aménagée sur un tronçon d'environ 100 m. La rue du Lin a, quant à elle, été prolongée sur une longueur d'environ 20 m.

Les travaux de voirie de la rue Binnen ont été réalisés en coordination avec les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux de télécommunication.

Le montant des travaux pour la rue Binnen et du Lin s'élève à la somme de 59 677,74 euros T.T.C. subventionnés par le Conseil Départemental du Bas-Rhin (31 048,53 €).



### Travaux d'éclairage public et économies d'énergies

Dans la continuité des travaux réalisés en 2016 par le remplacement de 15 luminaires dans la rue Valpré et des armoires de commandes d'éclairage public, de nouveaux travaux, ayant pour vocation de diminuer nos dépenses d'énergies et de moderniser notre réseau d'éclairage public, ont été réalisés, à savoir :

- Mise en place d'un réseau neuf dans la rue Binnen
- Mise en place d'un réseau neuf dans la rue du Fossé
- Remplacement des lampes « Boules » devant le Foyer Club
- Remplacement du candélabre de l'impasse de la Forge
- Mise en place d'un candélabre supplémentaire dans la rue de l'Ancienne Boulangerie (Travaux à terminer)

L'ensemble des nouveaux équipements sont dotés d'un éclairage Leds.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 55 620,00 € T.T.C. subventionnés par la Région Grand Est à hauteur de 9 720,00 €.

La Commune continuera encore ces travaux au cours de l'année 2018 par le remplacement d'anciens candélabres mais également par les modifications (changement d'ampoule et système d'allumage) des candélabres existants, l'objectif final étant de passer à un équipement Leds sur l'ensemble du village.



## Travaux d'enfouissement de réseau de télécommunication

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau neuf d'éclairage public dans les rues Binnen et du Fossé, ainsi que l'arrivée de la Fibre, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'enfouissement des réseaux de télécommunication (Téléphone et Internet) dans lesdites rues.

Le montant des travaux se sont élevés à la somme de 28 168,43 euros T.T.C.

A titre d'information, les réseaux posés, étant propriété de la Commune, seront loués aux différents opérateurs selon les textes et tarifs en vigueur.



## Travaux au cimetière

Dans le cadre de la réalisation du Lotissement « Les Jardins de Mathilde », la Commune a profité de l'évacuation de déblais pour consolider la clôture du cimetière par la mise en place d'un merlon de terre.

Ce merlon sera agrémenté de plantes vivaces au cours de l'année 2018 par l'équipe communale.

## Eclairage de Noël

Une nouvelle fois, la municipalité a déployé de nouvelles décorations de Noël dans l'ensemble du village. Ainsi, 6 nouvelles illuminations ont pris place dans les rues, élevant ainsi le nombre de point d'illumination à 24 et 3 sapins.

Ces travaux ont été réalisés en régie par Yann, notre employé municipal et Pierre GIRARDEAU, notre adjoint.

Le coût d'achat des divers modules et éléments s'élève à la somme de 989,74 euros T.T.C.

De nouvelles décorations ont également été confectionnées par notre employé municipal afin de décorer le sapin de la place de l'église.

Merci à eux pour cette belle réalisation.



## Travaux en Régie

### Aménagement de l'entrée du village

Afin d'embellir l'entrée du village et cacher le poste de transformation électrique, le tableau d'affichage « expression libre » a été retiré.

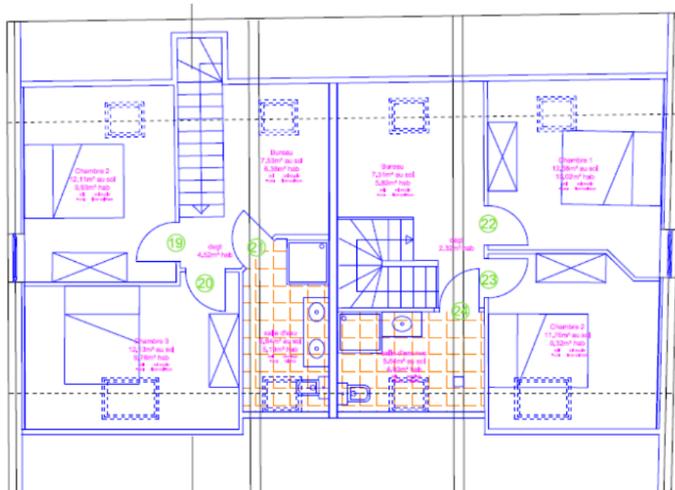
Un aménagement en bois a été réalisé par Yann, notre employé municipal et Pierre GIRARDEAU, notre adjoint.

Un nouveau panneau d'expression libre, mais réglementé (pas de politique), sera mis en place de l'autre côté du transformateur électrique.

La cigogne des naissances rejoindra cet espace vert à l'entrée du village.

Le coût d'achat des divers éléments s'élève à la somme de 400,00 euros T.T.C.

## Travaux dans l'ancien logement de l'instituteur



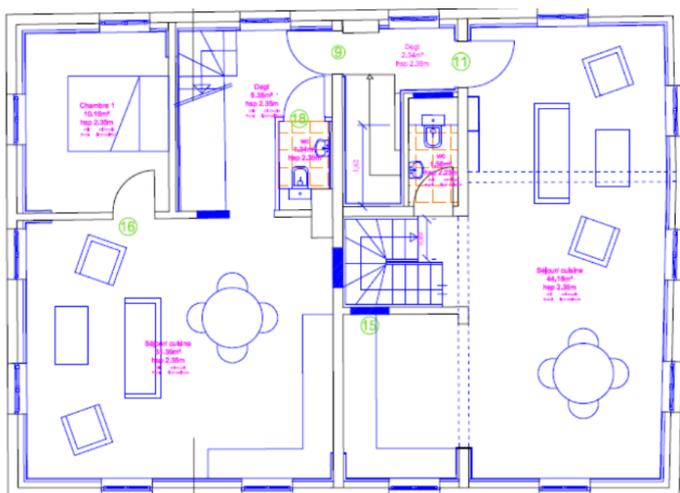
Deuxième étage

Le dossier de travaux de réhabilitation du bâtiment abritant l'ancien appartement de l'instituteur, situé au-dessus de la Salle des Cérémonies, avance à grands pas.

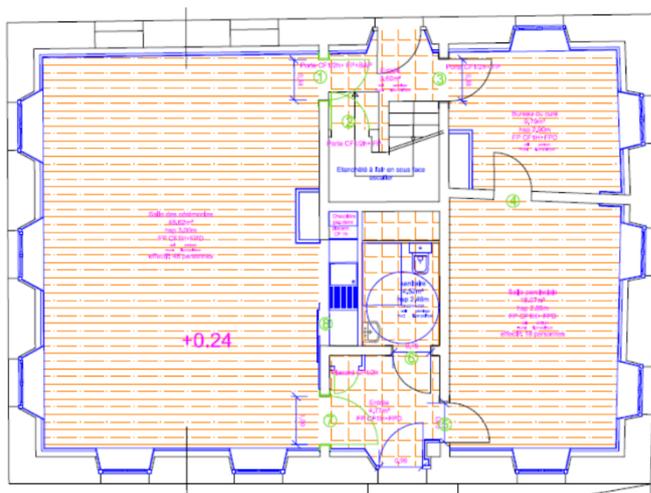
Passage en phase travaux en 2018.

Le Conseil Municipal, en date du 2 octobre 2017, a approuvé l'Avant-Projet Définitif de réhabilitation du bâtiment.

Le coût estimatif des travaux s'élèverait à la somme de 290 000 euros avec un subventionnement compris entre 125 000 et 150 000 euros.



Premier étage



Rez de chaussée

## Travaux programmés pour l'année 2018

L'année 2018 sera une nouvelle fois une année de travaux.

Ainsi, les travaux programmés en 2018 sont :

- Aménagement de la rue des Noyers (devant la construction PERRIN),
- Poursuite des travaux d'éclairage public,
- Réhabilitation du bâtiment de la place de l'Eglise,
- Rénovation de l'Eglise Saint Denis en partenariat avec la paroisse,
- Travaux de signalisation routière.

Des travaux en régie sont également programmés :

- Plantation le long du cimetière,
- Aménagement à l'entrée du village au niveau de l'abri bus.

Concomitamment aux travaux de rénovation de l'église et du bâtiment « salle des cérémonies », une réflexion sera menée au cours de l'année 2018 pour la réalisation d'une place entre les deux bâtiments et la mise aux normes accessibilité.

Naissances



Tom ROESSLINGER 15 décembre 2016



Eléonore Alice LEVY 26 mai 2017



Marion Lina HEITZ 4 juillet 2017



Lyam Ethan KIEFFER FRITZ 2 novembre 2017

Décès



Ernestine MUTSCHLER vve  
OPPENHAUSER  
à l'âge de 90 ans 10 janvier 2017

## Mariages



Audrey RAUL

Jérémy Alexandre DIEBOLT

8 juillet 2017



Anouk Estelle Delphine  
GELINAUD

22 juillet 2017

Thomas René GOLLY



Carole-Anne DUCHET

Craig Vaun LENTZ

18 août 2017

S'Limersher Blattel 2017

## Grands anniversaires



### 80 ans

Francine MEYER 5 janvier 2017

Manuel FLORIDO ALVES 24 janvier 2017

Jacqueline HURSTEL 1<sup>er</sup> février 2017

Mathilde VOLLMER 2 mars 2017

Suzanne MUTSCHLER 10 décembre 2017

### 85 ans

Joséphine DIEBOLT 29 mai 2017

André BEYHURST 19 août 2017

### 90 ans

Juliette HAMM 20 janvier 2017

### 92 ans

Marie-Thérèse BEYHURST 1<sup>er</sup> février 2017

### 93 ans

Léonie HUGEL 14 août 2017

### 95 ans

François KIEFFER 26 Novembre 2017

## Noces d'Or



Cécile et Albert NEUBAUER

27 janvier 2017

## Nouveaux arrivants

Dominique PELTIER 57, Rue Circulaire	1 <sup>er</sup> janvier 2017
Richard SENDNER 33, Rue Circulaire	1 <sup>er</sup> janvier 2017
Adélaïde KIENTZI Franck MEISSNER 7, rue des Noyers	15 avril 2017
Anna JONCOUR Bastien BOUHELIER Léon BOUHELIER 7, rue des Noyers	22 Avril 2017



## Permis de construire et déclarations préalables 2017

(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)

Permis de Construire		
Demandeur	Objet	Décision
M. Raphaël RIEBEL	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Rue des Noyers	A : 02/08/2017
M. Stéphane CHORIOL - HILD	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Rue des Noyers	A : 16/08/2017
M. Bruno BACH	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Rue des Noyers	A : 16/08/2017
M. Olivier DRUPT	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Rue des Noyers	A : 08/09/2017
M. Adrien DEUTSCHMANN	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Lot. Les Jardins de Mathilde	A : 19/09/2017
M. Alexis RAPP	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Lot. Les Jardins de Mathilde	A : 22/09/2017
M. Loïc LAMPLE	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Lot. Les Jardins de Mathilde	A : 22/09/2017
SCI Yeme	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Lot. Les Jardins de Mathilde	A : 22/09/2017
M. Nicolas DAMBACH	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Lot. Les Jardins de Mathilde	A : 11/10/2017
M. Patrick BINNERT	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Lot. Les Jardins de Mathilde	A : 11/10/2017
M. Tanguy PERRIN	Construction d'une maison individuelle et garage attenant Rue des Noyers	A : 30/10/2017
M. Mathieu FOESSEL	Construction d'une maison individuelle et garage attenant 2 A, rue Binnen	A : 14/11/2017

Déclarations préalables		
Demandeur	Objet	Décision
M. Frédéric KIMMENAUER	Abri ouvert 8 A, rue Circulaire	A : 05/01/2017

## Déclarations préalables

Demandeur	Objet	Décision
M. Philippe DE JONG	Remplacement des menuiseries extérieures 3, rue Valpré	A : 19/01/2017
M. Louis GRAD	Remplacement de la porte d'entrée 75, rue Circulaire	A : 06/02/2017
Mme Isabelle ZEINDLER	Surélévation pour l'ajout d'une pièce au-dessus du garage 1, rue des Frênes	A : 07/02/2017
M. Jean-Luc BOTTEMER	Remplacement d'une porte, fenêtres, tuiles et ajout d'un velux 37, rue Circulaire	A : 13/02/2017
M. Jeannot ECKERT	Installation d'une piscine et fermeture de la terrasse 12, rue du Verger	A 15/02/2017
M. Erwin GUIDAT	Changement des fenêtres et porte de garage 1, rue Valpré	A : 21/03/2017
SCI La Résidence	Installation d'une porte de garage 13, rue Circulaire	A : 13/04/2017
Mme Fabienne SCHAAL	Couverture d'une terrasse existante 14, rue Valpré	A : 19/04/2017
M. Patrick DELACÔTE	Construction d'un abri de jardin 28, rue Valpré	A : 04/05/2017
M. José BAILLY	Changement de la porte d'entrée 3, rue Haute	A : 07/06/2017
M. Christian WOLLENBURGER	Construction d'un abri de jardin 3 A, rue des Noyers	A : 06/07/2017
Mme Anny ROGER	Division en vue de construire Rue des Noyers	A : 11/07/2017
M. Jean-Marc ROMILLY	Remplacement d'une fenêtre et de la porte du garage 23, rue Valpré	A : 20/07/2017
Cabinet Bilhaut	Division en vue de construire 2 A, rue Binnen	R : 11/08/2017
M. David THIRY	Ajout d'un auvent 2, rue du Verger	R : 21/08/2017
Cabinet Bilhaut	Division en vue de construire 2 A, rue Binnen	A : 07/09/2017
M. Raymond SCHAAL	Mise en place d'un carport 27, rue Valpré	A : 11/09/2017
M. Stéphane SCHAAL	Travaux de réhabilitation et isolation extérieure 24, rue Circulaire	A : 11/09/2017
Mme Fabienne SCHAAL	Remplacement du portail 14, rue Valpré	A : 11/09/2017
Mme Patricia BARTHELME	Remplacement fenêtres, volets et porte d'entrée 3, impasse de la Forge	A : 15/09/2017
M. Stéphane SCHAAL	Réhabilitation de l'annexe existante 24, rue Circulaire	A : 10/10/2017
Mme Jacqueline MAYER	Remplacement de la porte d'entrée et de la porte de garage 13, rue Valpré	A : 11/10/2017
M. Christophe HUGEL	Remplacement de la porte d'entrée et de la porte de garage 31 B, rue Circulaire	A : 16/10/2017
M. Jean-Marc BEYHURST	Remplacement des fenêtres et rénovation extérieure 1, rue du Vin	A : 24/10/2017
M. Michel HENNES	Remplacement des menuiseries extérieures et ajout de volets roulants 31 A, rue Circulaire	A : 02/11/2017
M. Didier RAUSCHER	Construction d'une pergola sur terrasse existante 5, rue du Verger	A : 14/11/2017
M. David THIRY	Construction d'un abri de jardin 2, rue du Verger	A : 24/11/2017

## Des nouvelles de notre engagement « Zéro pesticide »

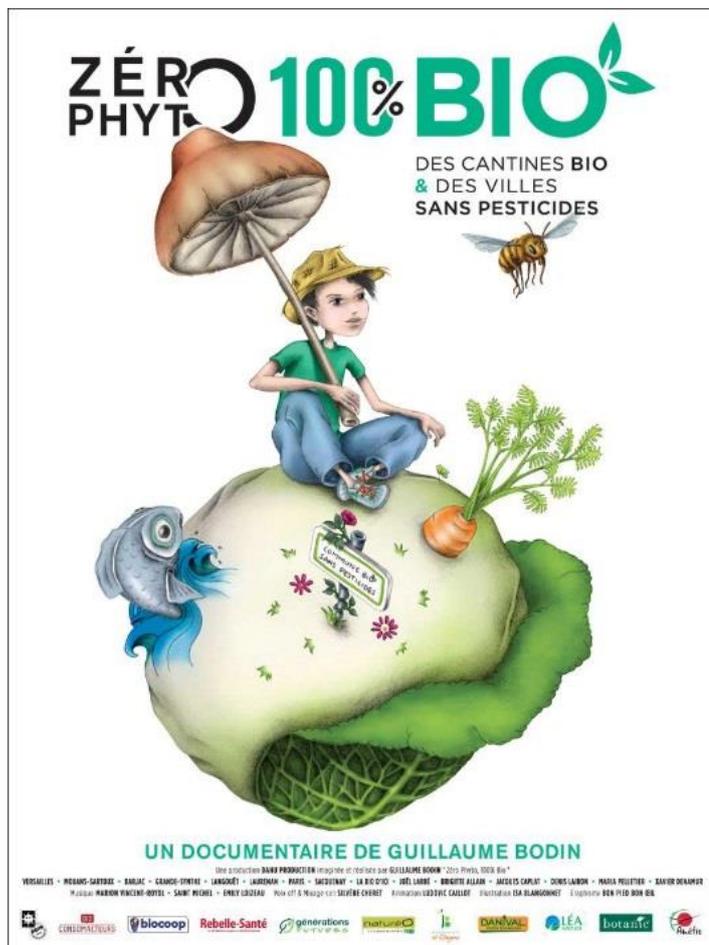
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation des pesticides dans les espaces publics est interdite. Pour démarrer la saison des plantations, Yann et Régis n'ont utilisé ni anti germinatif ni anti racinaire. Un nouvel engrais organique liquide a complété l'usage des purins d'ortie et de consoude et, à l'automne, du fumier avicole est mélangé à la terre qui reste en place. Mais notre volonté de n'utiliser aucun herbicide chimique a été un défi pour Yann et Régis. La montée des adventices très difficile à maîtriser dans les deux cimetières au long de la saison estivale.



De plus, cette année, nous n'avons pas pu profiter des ateliers de désherbages organisés par le service animation jeunesse intercommunal ou SAJI (les jeunes peuvent profiter de loisirs gratuits en participant à ces actions citoyennes). Dans un avenir proche, il faudra trouver une solution pour remplacer les gravillons (enherbement ou autre...). Plusieurs habitants du village, après la projection du film ZEROPHYTO 100% BIO (voir ci-dessous), se sont retrouvés et ont eu l'idée d'une équipe de bénévoles adultes qui s'organiseraient tout au long de la saison chaude pour désherber les allées des 2 cimetières.

Six volontaires se sont déjà signalés, mais plus nous serons nombreux, moins il y aura de travail pour chacun. De plus, les jeunes pourraient être mis à contribution, puisque cette année nous pourrions à nouveau profiter de l'intervention du SAJI. Préserver la qualité de l'eau de notre nappe pour nos enfants n'est pas de notre seul ressort, mais faisons notre part et donnons l'exemple.

### Projection du film «Zéro phyto, 100% bio»



C'est une enquête passionnante sur plusieurs communes françaises qui n'ont pas attendu l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la loi Labbé, interdisant l'utilisation de pesticides dans les espaces publics pour changer leurs pratiques. Ce documentaire met aussi en avant les pionniers de la restauration collective biologique et leurs partenaires : associations, entreprises, agriculteurs, ingénieurs et artisans qui, ensemble, contribuent à l'amélioration de la qualité des repas dans les collectivités.

Conscients de leurs responsabilités en terme de santé publique et d'environnement, ces acteurs de terrain ne livrent pas de solutions toutes prêtes, mais décrivent plutôt les étapes qu'ils ont franchies pour mener à bien leurs projets.

Ces 2 thématiques faisant partie de la stratégie pour reconquérir la qualité de l'eau, le SDEA a participé au financement de ce film. On pouvait le voir en avant-première le 19 octobre au Cinéma Amitié d'Erstein suivi d'un débat en présence du réalisateur Guillaume Bodin, de Canopterre et du SDEA.

La sortie nationale du film se déroulera début janvier.

# JARDINAGE NATUREL : CONSEILS DE SAISON PAR ERIC CHARTON

## EST-IL CONSEILLÉ DE FUMER ?



### Le saviez-vous ?

#### décomposition du fumier

Attention à ne pas intégrer du fumier **insuffisamment décomposé**, sinon le jardinier peut avoir pas mal de souci avec des larves parasitaires (vers fils de fer du taupin, vers blancs du hanneton...).

De plus, lors de son intégration au sol, les micro-organismes chargés de le décomposer auront besoin de beaucoup plus d'azote, **qu'ils puiseront dans les réserves du sol**, au détriment des légumes (faim d'azote).



Compostage - Fumier de vache



Fumier de cheval

*Le fumier est composé principalement de 2 matériaux : les déjections animales qui sont riches en azote et divers oligo-éléments, et la paille ou d'autres déchets grossiers qui sont riches en carbone.*

#### ■ QUEL EST L'INTÉRÊT DU FUMIER ?

Le fumier est un amendement. Il améliore la structure du sol alors qu'un engrais est épandu pour apporter des nutriments directement assimilables par les plantes. **Le fumier contribue à rendre le sol plus riche en micro-organismes et autres vers de terre.** Grâce à la décomposition de la paille, il maintient voire augmente le taux d'humus dans le sol.

#### ■ QUELLE EST SON UTILISATION ?

D'une manière générale, **il est préférable de composter le fumier.**

**Prenons l'exemple du fumier de vache.** A la sortie de l'étable et une fois le fumier mis en tas, la fermentation démarre rapidement et provoque une prolifération intense des micro-organismes. **La forte élévation de la température (70°C) détruit la majorité des germes nuisibles et des graines de plantes indésirables.** De plus, elle favorise la transformation en humus. Lors de cette mise en tas, **les déchets verts du jardin sont mélangés au fumier** en n'oubliant pas de broyer ou de fragmenter les plus gros. Un retournement et un mélange sont conseillés lors de ces semaines.

**Après 2 à 3 mois et à l'automne**, le jardinier peut épandre le compost de fumier demi-mûr en surface à **raison de 2 à 3 kg/m<sup>2</sup>** :

- **pour les sols argileux**, le jardinier les aura au préalable travaillés grossièrement avant l'épandage,
- **pour les sols limoneux ou sableux**, le fumier est déposé directement en surface. Leur décompactage se fera jusqu'en mars avec une fourche-bêche ou avec un outil du type « grelinette »,
- **quel que soit le type de sol**, une couche de feuilles mortes est déposée après l'épandage de fumier : une litière

se reconstruit ! La décomposition se poursuit jusqu'en mars/avril. Un léger griffage suffira pour intégrer la matière organique décomposée.

**Après 6 à 10 mois de tas**, le compost de fumier devient mûr et peut être utilisé en surface, aux pieds des plantes, pour le semis ou pour le rempotage.

#### ■ DIFFÉRENTS TYPES DE FUMIER !

**Deux poules** produisent 50 à 65 kg de fientes par an.

Le fumier de volailles est très chaud et particulièrement **riche en azote et en potasse**. Pauvre en humus, il est plutôt considéré comme un engrais qui pourra être utilisé pour **stimuler les plantes à croissance rapide**.

Attention à l'excès qui favorise les maladies ou les invasions de prédateurs. C'est pourquoi, il est préférable **d'intégrer la fiente de poule au compostage de déchets verts**.

**Le cheval** produit par jour entre 14 et 40 kg de fumier (crottes + urines + litières).

Leurs fumiers suffisamment pailleux sont compostables en l'état **mais sont en général très secs**. Pour activer leur dégradation, il faut prévoir un arrosage suffisant. Un hachage de la paille est idéal mais est impossible par un jardinier.

Les litières constituées de copeaux **sont moins faciles à composter** en raison d'une moins bonne aération liée à une granulométrie plus fine et d'une dégradation plus longue de la lignine en quantité plus importante.

Les fumiers équin sont bien pourvus en matières organiques et bien équilibrés en éléments fertilisants. **En tas et après 3 mois**, le jardinier obtient un compost demi-mûr de qualité.

**Un lapin** produit 300 crottes par jour. Son fumier est intégré **au compostage de déchets verts**.



### Des histoires et des scénettes, au fil des saisons et des évènements!

Avec beaucoup d'imagination, de patience et d'attention, Marie Pascale, aidée des mamans animatrices, conte et fait raconter les enfants.

Le printemps, avec la naissance des poussins, des agneaux, la levée des graines, l'éclosion des fleurs, etc...

L'été, les vacances avec le soleil, la mer, la montagne, et puis la rentrée, avec la chute des feuilles, les récoltes de pommes, de potirons et courges, etc... Autant de sujets qu'elle illustre avec maints objets et végétaux pour mettre les enfants dans une atmosphère spécifique.

Ses outils : albums illustrés, raconte tapis, kamishibaï et tapis lecture, sont fournis par la BDBR, où elle se déplace pour les chercher et les rendre.

Tous les quinze jours, les enfants de l'école maternelle profitent de ces moments magiques.

### Des contes pendant les permanences du samedi!

Une nouveauté: la lecture de contes pendant les heures de permanence.

Le témoignage d'une maman bénévole:

*« J'ai choisi « Le Livre de la Jungle » et « Vive le Roi des Eléphants ». Nous avons ensuite joué à la pyramide des animaux et à un jeu des 7 familles. Cela s'est bien passé, j'espère surtout que cela a plu aux enfants. La maman de Yoan est restée avec nous. »*

D'autres contes sont à venir! Et si vous venez échanger des livres avec vos enfants et que vous avez envie de partager une histoire avec d'autres, n'hésitez pas!!

### Un ordinateur à la bibliothèque.

La commune nous a offert un ordinateur. Aurélie s'est chargée d'installer le logiciel que Karen Noel, notre référente BDBR nous a indiqué. Elle a réalisé un travail considérable pour référencer tous les ouvrages. Cette application est spécialement adaptée aux petites structures et son fonctionnement sera optimal dès que la commune aura connecté le bâtiment de l'école à la fibre



La BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-rhin) propose un service de réservation en ligne des ouvrages que vous cherchez.

Il suffit de vous inscrire en ligne sur le site suivant : <http://biblio.bas-rhin.fr/>

Puis cliquer sur **Se connecter.**

Il vous faut alors remplir le formulaire d'inscription et attendre la validation de Nathalie.

#### Les horaires d'ouverture au public:

Lundi et vendredi:

15h15 - 16h15

Samedi :

14h00- 15h00

#### Les bénévoles :

Aurélie,  
Bernadette  
Chantal, Claudia  
Marie-Jeanne  
Nathalie, Patricia  
et Sylvie pour les permanences

Audrey, Caroline,  
Christelle,  
Christine et Marie-Pascale, pour les permanences et/ou l'accueil des maternelles

## Effectifs des écoles

La rentrée scolaire 2017/2018 a eu lieu le 4 septembre 2017, l'effectif de rentrée est de 66 élèves pour les trois classes de l'école de Limersheim.

### Les effectifs des trois classes de l'école



#### Classe maternelle

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 16 élèves.

<b>Petite section</b>	6 élèves
<b>Moyenne section</b>	4 élèves
<b>Grande section</b>	6 élèves

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.

#### Classe élémentaire 1

La classe de Mme Nathalie SINS - DI POL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 21 élèves.

<b>Cours préparatoire</b>	7 élèves
<b>Cours élémentaire 1</b>	7 élèves
<b>Cours élémentaire 2</b>	7 élèves

#### Classe élémentaire 2

Deux enseignants assurent les cours. M. Matthieu RIEBEL, tous les jeudis et 1 mercredi sur 4 et Mme Mélanie BOURG tous les lundis, mardis, 3 mercredis sur 4 et vendredis. La classe accueille 29 élèves.

<b>Cours moyen 1</b>	11 élèves
<b>Cours moyen 2</b>	18 élèves



#### Horaires de l'école

Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h25 et de 13h25 à 15h30.

Le mercredi : de 9h00 à 12h00.

#### Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.

L'allemand est enseigné du CP au CE1 par Mme SINS - DI POL.



## Eclairage public

### Nouveau dispositif

En complément des travaux de rénovation du parc d'éclairage public, le Conseil Municipal aimerait aller encore plus loin dans les économies d'énergies.

A l'instar de certaines communes voisines, notre volonté n'est pas d'éteindre durant la nuit, mais de réduire le nombre de point d'éclairage en milieu de nuit.

Souhaitant intégrer les habitants dans cette réflexion, le Conseil Municipal a décidé de lancer une expérimentation de la mi-janvier 2018 à avril 2018 sur la portion de la rue circulaire allant de la caserne des pompiers à l'atelier charron.

Afin de recueillir vos avis, un registre sera à votre disposition à la mairie durant cette phase d'expérimentation.

A l'issue de cette phase de test et en fonction des avis recueillis, le Conseil Municipal étudiera la généralisation de cette opération.



## La Communauté de Communes du Canton d'Erstein



Voilà 1 an, nous vous annonçons la création d'une nouvelle Communauté des Communes à compter du 1er janvier 2017, issue de la fusion des Communautés des Communes du Pays d'Erstein, de Benfeld et du Rhin.

Cette communauté des Communes regroupe aujourd'hui 28 Communes et représente 47 076 habitants.

La Commune de Limersheim est représentée à cette instance par M. Stéphane SCHAAL, Maire et M. Pierre GIRARDEAU, Adjoint, est son suppléant.

Certains conseillers municipaux siègent également au sein des diverses commissions thématiques de cette nouvelle structure.

L'ensemble des informations concernant notre intercommunalité sont disponibles sur le site de la Communauté des Communes, [www.cc-erstein.fr](http://www.cc-erstein.fr)

## Bienvenue Régis

Depuis le départ à la retraite de Mme Cécile NEUBAUER, en date du 30 novembre 2014, le ménage des bâtiments communaux était assuré par Mlle Sandy SIQUOIR, engagée au sein de notre Commune par l'intermédiaire de la Mission Locale d'Erstein dans le cadre d'un contrat d'avenir.

Suite à son congés maternité et la fin de son contrat, M. Régis WOLFFER a été engagé par la Commune en date du 2 janvier 2017 en tant qu'agent polyvalent contractuel.

Régis WOLFFER partage son temps de travail entre le ménage des bâtiments communaux (à raison de 21 heures/semaine) et le service technique (à raison de 4 heures/semaine)

Domicilié à Limersheim, ce jeune homme de 36 ans, papa de 4 enfants, a également procédé à la création d'une activité « volley-ball amateur » au terrain de sport communal au cours de l'été 2017.

Avis aux amateurs de sports détente pour l'année 2018.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre mairie.

S'Limersher Blattel 2017



## Recensement de la population



Toute la population de Limersheim a été recensée entre le 19 janvier 2017 et le 18 février 2017.

Nous vous transmettons quelques chiffres :

Près de 65% des habitants ont répondu par internet.

- Le nombre de logements recensés est de 286
- Le nombre d'habitants ayant rempli un bulletin

individuel est de 652

Je tenais encore à remercier Mme Marie-Jeanne HENNES, notre agent recenseur, qui s'est rendu dans chaque domicile pour mener à bien cette mission.

## Enfin la Fibre à Limersheim



Sujet brûlant en 2014, la fibre optique est enfin arrivée à Limersheim.

Après 2 ans et demi d'attente, de discussions, de réunions, .... Les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés et le réseau a été ouvert à la commercialisation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Aujourd'hui, Limersheim est entré dans le 21<sup>ème</sup> siècle et déjà 156 foyers se sont raccordés à ce nouveau réseau. 6 opérateurs proposent divers abonnements.

Un grand merci aux différents acteurs ayant permis l'aboutissement de ce projet d'intérêt général.

Réunion publique du 29 juin 2017



## Le Conseil Municipal des enfants: année 2017

Déjà : le renouvellement!

Parmi les nombreuses activités proposées et réalisées par Chloé, Eliott, Elise, Emma, Louis, Roby et Valentine, en voici quelques-unes:



---

### Vœux du Nouvel An:

Présentation du Conseil Municipal des Enfants et participation à la distribution des récompenses pour les maisons fleuries.



---

### Fixation des panneaux Conseil Des Enfants avec Yann



---

### Organisation de la journée verte avec concours des œufs et décoration du village pour Pâques



---

### Vente de livres au marché aux puces de LIMERSHEIM

A l'occasion du marché aux puces, le Conseil Municipal des Enfants a procédé à la vente de livres réformés de la bibliothèque.

Le bénéfice de cette vente sera reversé à l'association « Axel, un sourire à vie ».

---

## Animation de la fête des voisins

Guidés par Eliane HAMM, les enfants ont inventé un petit spectacle de cirque qu'ils ont présenté sur tous les points de rencontre et ils se sont particulièrement amusés ce soir du vendredi 19 mai !!

---

## Fête de la musique

Ils ont joué leur petit spectacle. Chacun des participants volontaires a pu jouer un petit morceau au clavier et même au trombone!!



---

## Concours de citrouilles pour Halloween

Les Enfants du Conseil Municipal des Enfants ont organisé un concours de citrouilles à l'occasion d'Halloween

---

## Participation à l'organisation et l'accueil de la banque alimentaire à l'atelier du Charron



Avec le concours de la plus grande pyramide de boîtes de conserves

---

## Création et installation d'un calendrier de l'Avent dans les rues du village au fil des jours du mois de décembre.



---

## Animation du marché de Noël en prévision.

Et aussi.... Une réflexion sur la sécurité dans le village et des propositions pour la sécurisation de l'entrée de Limersheim pour les piétons, qui seront réalisées en régie très prochainement.

L'envie de rencontrer les aînés pour jouer, bricoler avec eux... Beaucoup d'idées, de générosité et d'enthousiasme.

Déjà une année écoulée, de nouvelles élections, deux nouveaux représentants en CM1 et l'aventure continue....



## Janvier

- 06** Collecte de sang
- 08** Vœux du Maire au complexe scolaire communal
- 19** Début de la campagne de recensement à Limersheim
- 21** Soirée des vœux du Foyer Club
- 21** Conseil Municipal des Enfants
- 23** Raclette de la section pétanque
- 27** Noces d'or du couple NEUBAUER



- 29** Fête paroissiale au Foyer Club avec son traditionnel Baeckeoffe

## Février

- 01** Grand Anniversaire Jacqueline HURSTEL (80 ans)
- 06** Conseil Municipal
- 11** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
- 18** Fin de la campagne de recensement à Limersheim

## Mars

- 02** Grand Anniversaire Mathilde VOLLMER (80 ans)
- 09** Conseil d'école
- 13** Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Limersheim
- 23** Atelier manuel spécial décorations de Pâques du Foyer Club

## Avril

- 01** Journée verte à Limersheim, nettoyage de printemps, décoration du village par les enfants



- 09** Vente de gâteaux pour le dimanche des rameaux
- 13** Conseil Municipal
- 23** 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles
- 28** Création d'une nouvelle section « atelier prises de vue » au Foyer Club
- 28** Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale des donneurs de sang
- 30** Sortie annuelle des donneurs de sang.

## Mai

- 06** Conseil Municipal des Enfants
- 07** 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles
- 10** Sortie Senior du Foyer Club, visite du Jura Alsacien
- 10** Conseil Municipal
- 16** Permis Internet à l'école communale pour les CM1 et CM2
- 18** Sortie Senior du Foyer Club, Visite du Jura Alsacien
- 18** Permis Internet à l'école communale pour les CP, CE1 et CE2
- 19** Fête des voisins organisée par la Commune
- 28** Premières communions
- 29** Permis cycliste à l'école communale pour les CM1 et CM2

## Juin

- 01** Journée Décathlon à l'école primaire de Limersheim
- 02** Conseil d'école
- 06** Conseil Municipal
- 10** Conseil Municipal des Enfants
- 11** Marché aux puces organisé par le Foyer Club
- 11** 1<sup>er</sup> tour des élections législatives
- 18** 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives
- 21** Fête de la musique organisée par le Conseil Municipal des Enfants
- 23** Après-midi aînés à l'école avec présentation du spectacle de fin d'année en avant-première
- 24** Spectacle de danse des enfants du Foyer Club
- 25** Rencontre du Conseil Municipal avec les chasseurs au chalet
- 25** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
- 29** Réunion publique pour le déploiement de la fibre optique à Limersheim



- 30** Conseil d'école extraordinaire
- 30** Collecte de sang
- 30** Fête de fin d'année de l'école, un spectacle est donné par les enfants à l'école communale



## Juillet

- 08** Feu de la Saint Jean organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim
- 12** Conseil Municipal
- 14** 1<sup>ère</sup> soirée du CampEstibruch
- 15** 2<sup>ème</sup> soirée du CampEstibruch



- 20** Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim
- 22** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

## Août

- 04** Passage du jury de la Communauté de Communes des villages fleuris
- 25** Grand Anniversaire André BEYHURST (85 ans)
- 26** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

## Septembre

- 04** Conseil Municipal
- 04** Rentrée scolaire
- 05** Sortie des Seniors en Autocar pour la visite de la ville de Metz
- 15** Collecte de Sang
- 21** Bilan annuel de la section seniors au restaurant Frtich à Kogenheim
- 21** Journée récréative de la section seniors à l'étang de pêche d'Hindisheim
- 30** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER
- 30** Conseil Municipal des Enfants

## Octobre

<b>02</b>	Conseil Municipal
<b>07</b>	Nettoyage de l'église
<b>14</b>	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
<b>19</b>	Tournoi de belote de la section seniors
<b>21</b>	Réunion publique au sujet de la rénovation de l'église
<b>27/28</b>	Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER
<b>31</b>	Cérémonie au monument aux morts précédée d'une messe en l'Eglise Saint Denis

## Novembre

<b>03</b>	Assemblée Générale du Foyer-Club Saint Denis dans la salle de cérémonies
<b>06</b>	Conseil d'école
<b>10</b>	Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang
<b>11</b>	Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang
<b>12</b>	Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang
<b>13</b>	Conseil Municipal
<b>16</b>	Elections des représentants du Conseil Municipal des Enfants



<b>17</b>	Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang
<b>18</b>	Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang
<b>19</b>	Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

<b>25</b>	Banque alimentaire à l'atelier du Charron
<b>25</b>	Repas de la Sainte Barbe organisé par l'amicale des pompiers bénévoles
<b>26</b>	Assemblée Générale de l'AAPPMA Hindisheim-Limersheim

## Décembre

<b>01</b>	Vente de sapins de Noël par le PAL.
<b>02</b>	Investiture du Conseil Municipal des Enfants
<b>03</b>	Repas des Aînés organisé par la Commune
<b>06</b>	Saint-Nicolas à l'école
<b>07</b>	Atelier manuel spécial arrangements de Noël
<b>09</b>	Téléthon
<b>10</b>	Grand Anniversaire Suzanne MUTSCHLER (80 ans)
<b>10</b>	Mini marché de Noël à l'école
<b>11</b>	Conseil Municipal
<b>14</b>	Fête de Noël de la section seniors



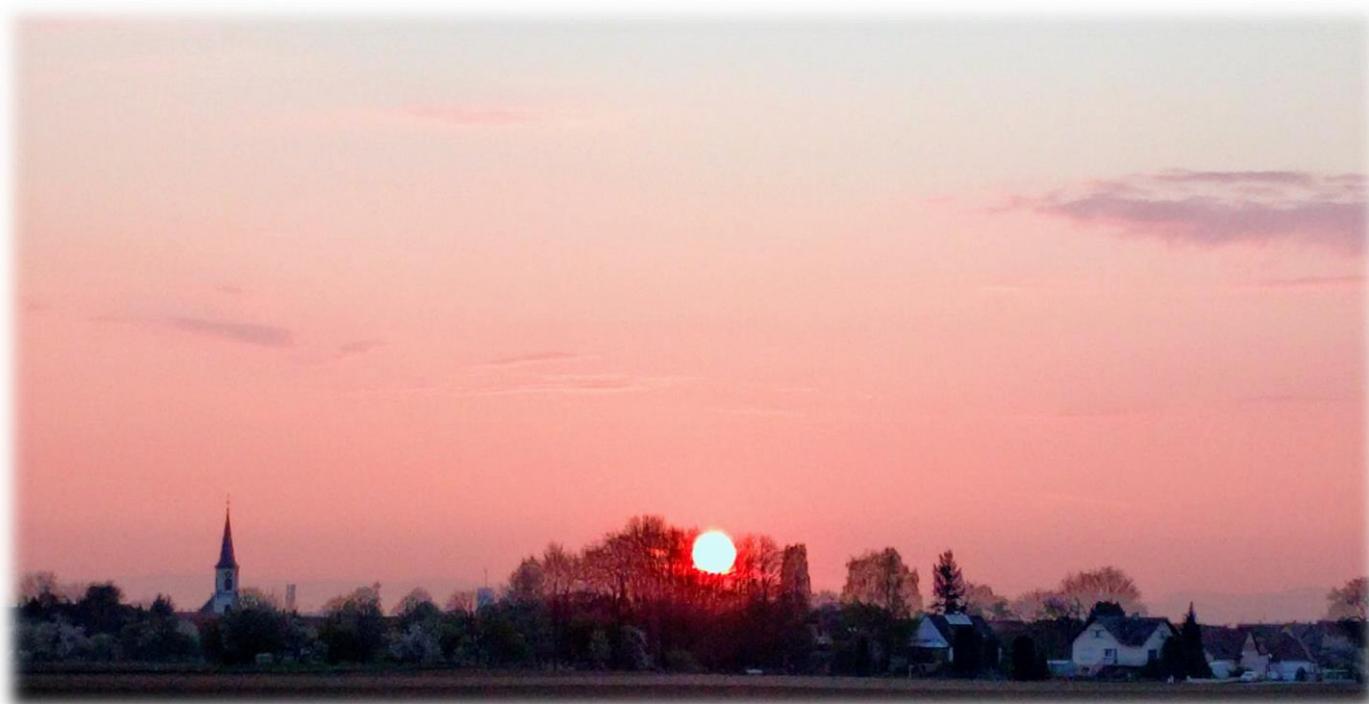
## Comité des fêtes - Calendrier des manifestations 2018

**Pour information :** Le Comité de Limersheim propose la location de garnitures au prix d'1 euro la garniture (une table et deux bancs). Cette location est uniquement réservée aux habitants de Limersheim.

Pour réserver, contacter Michel MUTSCHLER au 03.88.64.28.12

<b>Date</b>	<b>Evènement</b>
<b>05 janvier</b>	Collecte de sang
<b>07 janvier</b>	Vœux du maire
<b>14 janvier</b>	Bourse vêtements enfants organisé par le PAL
<b>28 janvier</b>	Fête paroissiale
<b>10 février</b>	Ramassage de vieux papiers
<b>25 mars</b>	Vente de gâteaux après la messe des rameaux
<b>07 avril</b>	Journée Verte
<b>27 avril</b>	Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale
<b>04 juin</b>	Journée décathlon à l'école
<b>16 juin</b>	Ramassage de vieux papiers
<b>25 mai</b>	Fête des voisins
<b>03 juin</b>	Fête villageoise
<b>22 Juin</b>	Après-midi « aînés » à l'école
<b>29 Juin</b>	Fête de l'école

<b>Date</b>	<b>Evènement</b>
<b>29 juin</b>	Collecte de sang
<b>07 juillet</b>	Feu de la Saint Jean
<b>14 septembre</b>	Collecte de sang
<b>13 octobre</b>	Ramassage de vieux papiers
<b>31 octobre</b>	Commémoration au Monument aux Morts
<b>09-10-11 novembre</b>	Théâtre Alsacien*
<b>16-17-18 novembre</b>	Théâtre Alsacien*
<b>24 novembre</b>	Banque Alimentaire
<b>24 novembre</b>	Fête Sainte Barbe
<b>01 décembre</b>	Téléthon
<b>02 décembre</b>	Repas des Aînés de la commune
(* date sous réserve)	





### Concours des maisons fleuries 2017 3 Fleurs

Catégorie : Maison à colombages  
Commune de Limersheim

Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 20 juillet 2017. Le jury présidé par Patrick KIEFER était composé de :

- Patrick KIEFER - Président du jury
- Aurélien HUGEL - Paysagiste
- Yolande ZEIL - Lauréat 2016
- Raymond KIEFFER - Lauréat 2016
- Albert NEUBAUER - Lauréat 2016
- Marie-Noëlle HAUER - Commune de Hindisheim
- Annabelle FLORIDO - Limersheimoise



Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- Densité
- Harmonie
- Entretien
- Originalité
- Répartition

Le lauréat de la distinction 3 fleurs en 2016 était hors concours cette année. Le jury tenait néanmoins à féliciter cette réalisation qui était une fois de plus exemplaire.

Le jury a remarqué que beaucoup de maisons étaient décorées sans fleur, mais par habillage végétal et/ou minéral. Ces compositions contribuent aussi à la beauté de notre village. Bien que la question se pose depuis S'Limersher Blattel 2017

des années, le jury a décidé de créer une catégorie « Ornement ».

Le Conseil Municipal des Enfants a aussi voulu participer au concours. Les enfants sont passés dans le village en même temps que le jury et ont noté les maisons selon leurs critères.

Les catégories de ce concours 2017 sont les suivantes :

- Maison à Colombages
- Maison traditionnelle
- Jardin, Potager et verger
- Ornements
- Prix du Conseil Municipal des Enfants

### Catégorie Maison Traditionnelle

#### **3 Fleurs**

M. et Mme Hélène et Louis GRAD



#### **2 Fleurs**

M. et Mme Béatrice et Vincent HUGEL  
M. et Mme Suzanne et Eldjied BOURESSAS

#### **1 Fleur**

M. et Mme Christiane et Didier RAUSCHER  
M. et Mme Christiane et Pierre FOESSEL

Catégorie Maison à Colombages

**3 Fleurs**

M. Dominique PALADE et M. Fabrice MARCHAL



**2 Fleurs**

M. et Mme Gisèle et Bruno SCHWEIGKART

**1 Fleur**

Ornement

**2 fleurs**

M. et Mme Clémence et Gérard MULLER

Mme Fabienne SCHAAL



Potagers, Vergers et Jardins

**3 Fleurs**

MM. Günther et William NITKA

- rue du Vin



**2 Fleurs**

M. et Mme Claire et Antoine KIEFFER

- rue du Vin

**1 Fleur**

M. et Mme Marie-Louise et Gilbert BEYHURST

- rue Circulaire

Mme Josiane WALTER et

M. Jean-Jacques REINLING

- rue de la Gare

Prix du Conseil Municipal des Enfants

**1er Prix**

M. et Mme Brigitte et Patrick DELACÔTE

**2ème Prix**

M. Régis MADELMONT et

Mme Muriel MARTINELLI

## Notre chorale

La dizaine de choristes qui compose notre groupe et la directrice Véronique MUTSCHLER se retrouvent une fois par semaine, souvent le mardi soir, pour répéter et chanter. Nous chantons surtout des chants religieux, mais nous répétons aussi des chants profanes pour animer le repas de fin d'année des aînés et lors de la cérémonie au Monument aux Morts. Mais l'objectif est surtout de laisser exprimer notre voix et de prendre du plaisir ensemble.

Aujourd'hui, nous sommes un petit groupe, et nous lançons un appel à tous ceux et celles qui désireraient exprimer leurs voix au sein de notre chorale.



## La voix

Nous avons tous notre propre voix. Il est possible de la travailler pour qu'elle porte, dans une salle, sur une scène ou une chorale, mais on peut également la gâcher en hurlant, ou en blessant. Elle peut véhiculer le rire et la joie, ou transporter les pleurs et la tristesse.

Notre voix de tous les jours, celle de la conversation, de la confiance, celle qui nous vient quand nous échangeons avec quelqu'un, c'est celle-là qui fait partie de nous et qui est notre signature.

**Le chant est un moment de détente et d'expression pour votre corps.**

### Chanter, c'est bon pour le moral !

Tout comme le chocolat, le **chant** envoie un message à votre cerveau qui, en retour, stimule les glandes endocrines. Ces glandes produisent des endorphines, les hormones responsables du sentiment de bien-être et qui possèdent des propriétés antidépressives.

A noter que les effets de ces dernières durent plusieurs heures. Vous resterez donc de bonne humeur encore quelque temps après avoir arrêté de chanter !



### Chanter, c'est bon pour la santé !

Selon une étude allemande de l'*Institut musical de l'Université de Frankfort* (2004), le chant renforcerait le **système immunitaire**. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont prélevé des échantillons de sang de personnes membres d'une chorale et ont remarqué une augmentation du taux d'immunoglobulines A après les répétitions. Or, ces protéines protègent notre corps des infections des muqueuses et de la peau.

### Respiration : évacuez le stress et les tensions

En situation normale, vous respirez principalement avec le haut de vos poumons. Par contre, lorsque vous vous mettez à **chanter**, vous utilisez automatiquement la respiration ventrale, celle des abdominaux.

Ce type de respiration permet de détendre l'organisme et de relâcher les **tensions**. Pour vous améliorer, tenez la note et essayez de visualiser l'air et le son qui remontent le long de votre colonne vertébrale.

---

## Posture : soulagez votre dos

Pour chanter correctement, il est nécessaire de prendre une bonne posture : redressez votre dos, alignez votre nuque et relâchez vos épaules.

Le son que vous émettez en chantant fait par ailleurs vibrer vos cordes vocales. Cette vibration, par un phénomène de résonance, se répand dans tout votre corps, et particulièrement au niveau de la colonne vertébrale. Résultat : vous bénéficiez d'un agréable massage du dos !

Cette activité permet de relâcher les tensions musculaires au niveau de la colonne vertébrale et des trapèzes.

---

## Chanter pour se muscler

Saviez-vous que, quand vous chantez, vous mobilisez plus de 300 muscles ? Pas étonnant que les professionnels s'entraînent tous les jours ! Le chant est donc considéré comme un sport à part entière.

Alors si vous avez envie de travailler votre voix et partager pour renforcer notre petite équipe, n'hésitez surtout pas, laissez votre timidité ou toute autre raison de côté car le chant vous met en joie et de bonne humeur

Avis aux amateurs

Rassurez-vous, que vous soyez un virtuose de la chanson ou une vraie casserole, les effets sont bénéfiques dans les deux cas. L'important est de prendre du plaisir tout en restant attentif à certains détails.

---

## Musclez-vous en douceur

Chanter sollicite un grand nombre de muscles :

Au niveau du **visage** :

Le chant a un effet **liftant** pour le visage. Il fait travailler les muscles de la mâchoire, des lèvres, des pommettes, des joues et du menton. Ainsi, il permet de maintenir l'élasticité de votre peau et d'éviter le relâchement de votre visage.

Au niveau des **abdominaux** :

Quand vous chantez, vos abdominaux sont constamment sollicités : ils se contractent et se relâchent au gré des vocalises. Cet exercice vous permet de raffermir principalement les abdominaux au niveau du transverse et des obliques.

La Présidente, Angèle LUTZ



Faut-il le rappeler ? Donner son sang est un acte simple, facile et généreux.



**Donner son sang,  
c'est offrir la vie.**

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)  

### Pourquoi donner son sang ?

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des médicaments dérivés du sang.

Les produits sanguins sont prescrits dans deux grandes indications thérapeutiques :

### Les hémorragies

Au cours d'un accouchement, une hémorragie peut survenir, entraînant un besoin urgent et important de produits sanguins. Dans ces situations d'urgence, ceux-ci doivent être disponibles en moins d'une demi-heure.

En cas d'hémorragie lors d'une intervention chirurgicale ou après un accident, il faut procéder à une transfusion de globules rouges.

Lorsqu'un patient perd beaucoup de sang lors d'une intervention, on lui administre des plaquettes pour faciliter la coagulation. La transfusion de plasma est, quant à elle indiquée en cas d'hémorragie importante et pour les grands brûlés.

### Les maladies du sang et les cancers

Les cancers du sang, comme les leucémies, affectent directement la production des cellules sanguines dans la moelle osseuse. Le traitement de ces maladies nécessite, selon les cas, la transfusion de globules rouges et/ou de plaquettes, et requiert souvent de grandes quantités de produits sanguins.

Par ailleurs, le traitement intensif des cancers par chimiothérapie entraîne non seulement la destruction des cellules cancéreuses mais également celle des cellules de la moelle osseuse, qui sont à l'origine des cellules sanguines. Durant cette période, d'importantes transfusions de plaquettes et de globules rouges sont alors nécessaires.

Quant aux patients atteints de certaines maladies génétiques affectant les globules rouges, ils reçoivent des transfusions sanguines tout au long de leur vie.



## La saison théâtrale

Immense succès cette année !! Les réservations ont démarré en grand nombre dès le mois de septembre. Les six représentations 2017 se sont donc jouées à guichet fermé.

Ce succès confirme les impressions laissées par les spectateurs à l'issue des soirées. Les gens sont gais, détendus et reconnaissants aux acteurs pour l'excellent moment partagé.

La pièce **Waje Erbschaft, isch D'Wirtschaft zü !!** écrite par Günther PHILP et traduite de l'allemand par Gilbert HUBER, a réuni dix acteurs dans la pièce à vivre d'une auberge.

Jacob, le propriétaire de l'auberge, est porté disparu depuis plus de 5 ans. Ses sœurs, très intéressées par son héritage, l'ont fait déclarer décédé.

L'auberge tourne très bien, grâce à sa gérante Irène qui tient l'affaire depuis que Jacob est parti pour l'Amérique du Sud. Elle est aidée en cela par Marianne, une employée très impliquée qui est prête à se battre pour défendre l'auberge.

Edith et Joséphine, les deux sœurs, arrivent à l'auberge pour trouver le testament. Elles sont accompagnées de la fille de Joséphine et de l'ami de celle-ci. On peut imaginer que l'accueil qu'on leur réserve n'est pas des plus chaleureux.

Elles ne sont pas tendres non plus envers Irène, qui serait affublée de nombreux défauts, car elle a fait carrière dans un cirque avant de travailler pour Jacob.

Arrivent un huissier avec un arriéré d'impôts, un voisin épris d'Irène et prêt à l'épouser, un électricien venu réparer un interrupteur.

Et surtout... voilà que débarque Jacob lui-même !! Il tient à rester caché un moment, et trouve refuge dans l'armoire. Il va ainsi assister à la lecture de son propre testament.

Tout ce monde va se croiser et se disputer dans l'auberge. Certains voudront fuir, d'autres auront sérieusement à faire à Marianne, armée d'une fourche ou d'une poêle, c'est selon.

Et surtout ils vont tous penser un moment ou à un autre que Jacob n'est autre que son fantôme !!



## La générosité du Theater Band

Cette année il a été décidé de verser le bénéfice d'une représentation à une association installée à Obernai : Village d'enfants SOS d'Alsace.

Le village d'Obernai s'est ouvert en 1966. Il permet à des frères et sœurs de vivre ensemble dans une maison qui devient la leur.

Il y a aujourd'hui 8 maisons qui accueillent 42 enfants. Dans chaque maison, les enfants sont accompagnés par une éducatrice référente qui donne la sécurité affective et assure l'éducation dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir.

Depuis l'origine, 234 enfants ont bénéficié de l'engagement et du professionnalisme du Village d'Enfants SOS d'Obernai.



# ACTIVITES ET ANIMATIONS

## FOYER CLUB ST DENIS

en 2016-2017 - 230 membres

### Tennis de table 15 participants

Une équipe adulte a participé au championnat AGR. 10 jeunes ont fréquenté l'école de tennis de table.

**Animateurs : Michel DAZY et Jean Pierre DIEBOLT**

### Jazz danse 12 participants

Les danseuses ont assuré le spectacle de la soirée récréative au mois de juin.

**Animatrices : Audrey DAZY et Virginie WACHENHEIM**

### Section Warhammer 6 participants

Un tournoi réunissant 25 joueurs a été organisé en mars.

**Animateur : Éric BRABANT**

### Section pound 11 participants

Le cours de Pound est un mélange de mouvements de danse et d'exercices de fitness, rythmés par la musique et surtout les sticks utilisés comme des baguettes de batterie.

**Animatrice : Carole BOIZET**

### Section seniors 186 participants

Les activités des seniors continuent sur la dynamique des années précédentes avec toujours enthousiasme, convivialité et bonne humeur.

**Animateurs : 22 personnes**

### Animation générale

Soirée des vœux, sortie des animateurs, des moments de convivialité très appréciés par les bénévoles.

### Marché aux puces

Malgré une baisse d'exposants et de visiteurs du à une prolifération de marché aux puces, notre fête a connu un beau succès populaire.

### Salle Polyvalente

La salle a été mise à la disposition des particuliers, des associations et de la commune durant 18 week-ends.

La mise en conformité de nos locaux est une grande préoccupation pour l'association.

Une commission spécifique, mise en place lors de l'assemblée générale 2017, devra trouver une solution rapidement afin de maintenir ouvert le seul lieu de vie associatif du village.

### Quel Avenir ?

Le comité ne compte plus que 7 ou 8 membres, motivés certes, mais en nombre insuffisant pour continuer à fonctionner sereinement. Le club presque cinquantenaire a déjà connu des situations délicates, mais s'en est toujours relevé. Le président, Jean-Pierre Diebolt, en poste depuis 35 ans souhaite mettre un terme à son mandat. L'association est à un tournant et risque la sortie de route si de nouvelles énergies, plus jeunes, ne s'investissent pas pour faire vivre notre village.

En 1969, on s'appelait 'foyer club des jeunes', en 2017 c'est 'foyer club des vieux' avec 80% de seniors. Un village qui ne s'occupe pas de ses jeunes n'a aucun avenir. Pour une association comme la nôtre, c'est pareil. Il serait vraiment dommage de voir tout cela s'arrêter, là, en plein milieu du chemin. D'autres belles pages sont encore à écrire. Le village a besoin de tout le monde, ne l'abandonnez pas.

**L'homme qui veut faire quelque chose trouve toujours un moyen. Celui qui ne veut rien faire trouve une excuse !**

Jean Pierre DIEBOLT

## La rénovation de notre église paroissiale

Un projet en cours, nécessaire et ambitieux.

Mais un projet qui interroge !

Nous sommes tous concernés, nous avons tous des idées et des avis qui font que les décisions ne sont pas faciles à prendre. Pour partager ce projet avec l'ensemble des paroissiens, une réunion publique a été organisée en collaboration avec la mairie le samedi 21 octobre 2017 à l'église de Limersheim. Une cinquantaine de personnes nous ont rejointes pour participer à la discussion. Les échanges étaient nombreux, riches et animés. Les conversations se sont poursuivies à la fin de la rencontre autour du verre de l'amitié suivi de la célébration dominicale anticipée.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation.

Pour ceux qui n'ont pu être présent, voici la présentation qui a servi de fils conducteur de la soirée.

### Histoire de notre église

- Limersheim fit construire l'église actuelle à la place de la chapelle du XV<sup>ème</sup> siècle, sous le Cardinal Louis Constant de ROHAN, prince-évêque de Strasbourg.
- Trois ans de travaux, de 1765 à 1768, après démolition de la chapelle.
- Première restauration en 1912.
- En 1965, modification importante de l'intérieur sous l'impulsion du curé RITT :
- Les autels, les statues,
- Les stalles du chœur, les tableaux, les stations de chemin de croix
- La dernière restauration date de 1990 => 27 ans

### Le projet de Rénovation

- Plâtrerie des plafonds chœur et nef
- Peinture des murs avec +/- plâtrerie
- Electricité et lumière
- Remplacement du chauffage
- Rénovation du baptistère et des deux tableaux Sorg
- Nouvel autel pour le chœur et rappel pour les autels latéraux
- Travaux de sonorisation
- Rénovation des abaissons du clocher
- Remplacement du système d'enclenchement des cloches
- Acquisition d'une nouvelle cloche pour marquer les 250 ans

**Estimatif : 200 000 €**



### Notre interrogation :

**Faut-il modifier l'agencement de la nef ?**

Avant de répondre, posons-nous un certain nombre de questions :

- Quelle utilisation de ce lieu dans 5 ans, dans 10 ans ?
- Pour qui faisons-nous cette rénovation ?
- Que voulons-nous laisser aux générations qui nous suivent ?
- Comment transformer ce lieu pour qu'il reste un espace de recueillement, de prières ?
- Comment faire pour que les gens aient envie de pousser la porte ?

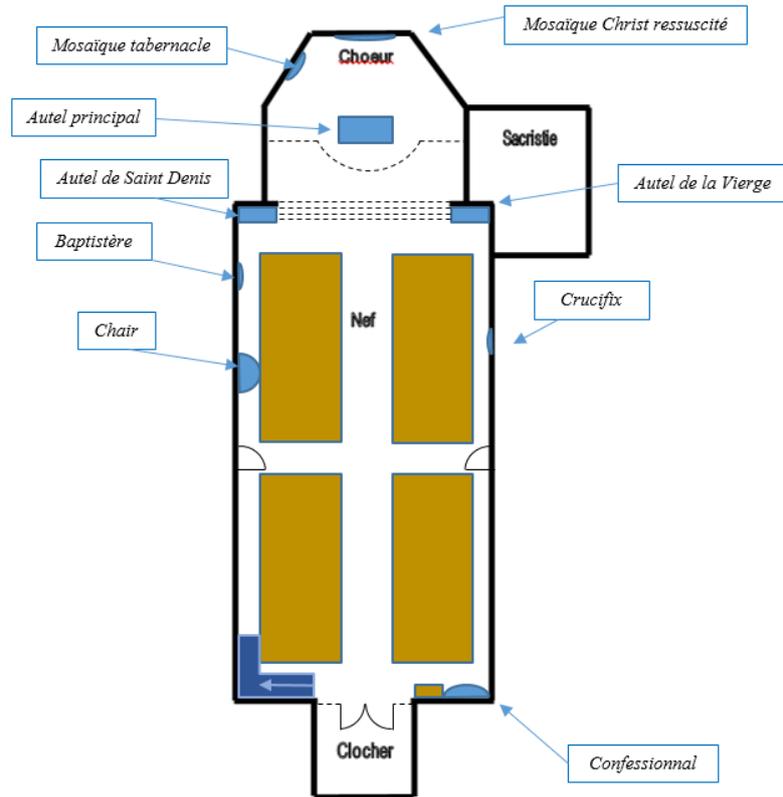
Rénover pour redonner vie à ce lieu

### Pourquoi ces modifications ?

- Adapter ce lieu aux assemblées d'aujourd'hui
- Disposition plus communautaire
- Modulable et adaptable en fonction des célébrations
- Intégrer les personnes à mobilité réduite dans l'assemblée

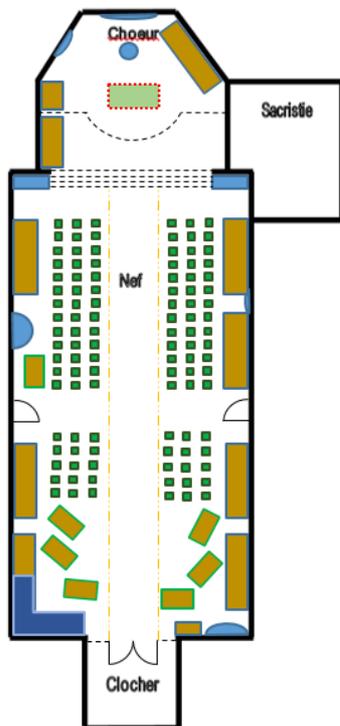
**La discussion est ouverte**

## Aujourd'hui

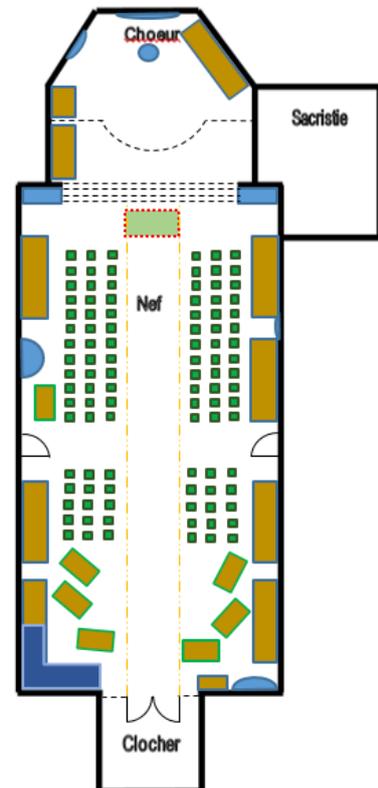


## Demain ?

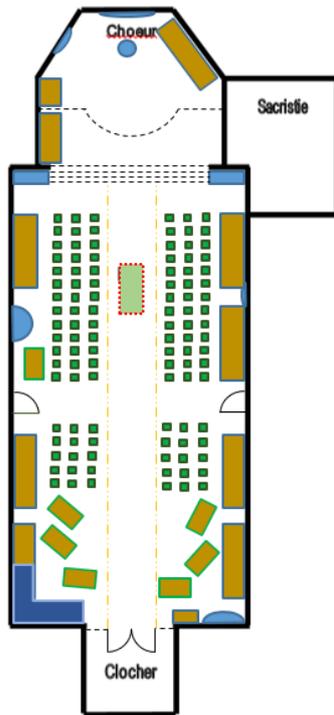
Exemple de configuration lors de grandes fêtes  
Pâques, Fête Patronale, Noël,...



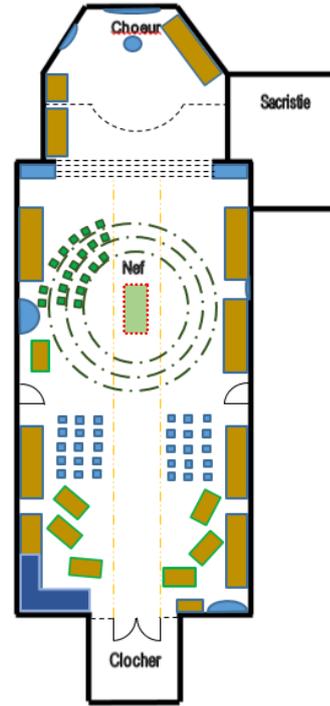
Exemple de configuration lors de messes du dimanche



Exemple de configuration lors de messe du dimanche avec Autel central



Exemple de configuration lors de messes du dimanche Avec Autel central et disposition circulaire



J'invite tous ceux qui ne se sont pas encore exprimés à le faire. Votre avis, quel qu'il soit, nous intéresse et nous aidera à prendre les meilleures décisions.

**Contacts :**

Claire VOLCK 06 07 78 06 52 [volck.claire@wanadoo.fr](mailto:volck.claire@wanadoo.fr)

ou Etienne HELBERT [ctesludan@gmail.com](mailto:ctesludan@gmail.com)

Claire VOLCK, Présidente du conseil de fabrique

Toi aussi tu peux donner ton avis

**Livre Au fil du Temps**

L'élaboration de notre livre « Limersheim - Au fil du temps » avance à petits pas. L'ensemble du groupe de rédaction travaille d'arrache-pied. Les premiers chapitres se terminent et laissent place aux suivants. Les premiers textes sont également en cours de mise en page par notre éditeur.

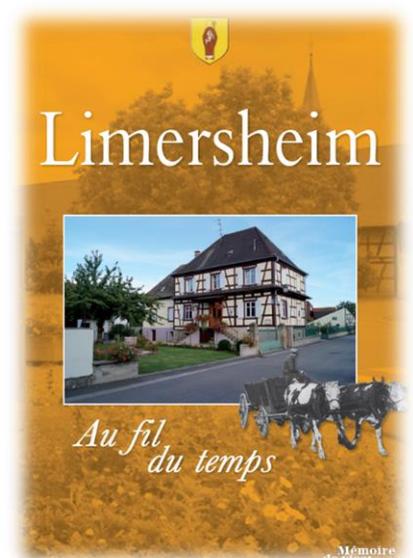
Après plusieurs appels à documents auprès des habitants, des photos de classes d'hier à aujourd'hui, des photos des commerces et restaurants disparus, de la laiterie, de la schwamm, des travaux dans les champs... sont toujours demandés.

La souscription à tarif préférentiel est également ouverte et permet d'acquérir ce livre au prix de 34 € jusqu'à parution.

Ensuite, l'ouvrage sera vendu au prix de 38 €.

La parution de « Limersheim - Au fil du temps » programmée au cours de l'année 2017 a été repoussée au courant de l'année 2018 ; le souhait du comité de rédaction étant de réaliser un ouvrage de qualité de par ses textes et recherches.

Le comité de rédaction a également décidé de doter cet ouvrage d'une interface sur internet, permettant aux futurs acquéreurs du livre de disposer à l'accès de l'ensemble des recherches, photos, ...



**Informations et souscriptions**  
 Mairie de Limersheim  
 10, rue du Vin  
 67150 Limersheim  
 03 88 64 27 67  
[mairie@limersheim.net](mailto:mairie@limersheim.net)

# Parents Associés de Limersheim



*Ensemble*

*pour nos enfants*



Le PAL est l'association des Parents d'élèves de LIMERSHEIM depuis maintenant 15 ans. Nous proposons divers événements pour les enfants, les parents, mais également pour toute la famille ! Nous soutenons également les projets de l'école, tant financièrement que dans leur organisation.

Depuis quelques années, l'Association des Parents de LIMERSHEIM a connu de nombreux changements, mais les objectifs restent toujours les mêmes :

- **PARTAGER** : avant tout, le PAL propose des moments de partage entre parents, mais aussi avec nos enfants, car ce sont eux le moteur de nos actions.
- **ECHANGER** : chaque personne peut apporter ses idées, ses expériences, ses compétences. Ces échanges nous permettront de réaliser de belles choses.
- **SOUTENIR et ACCOMPAGNER** : soutenir les projets de l'école, et accompagner les enseignant(e)s dans leurs activités.
- **S'INVESTIR** : c'est donner de son temps, car sans parents qui s'investissent, aucun projet ne pourrait aboutir.

**Nous avons toujours besoin de parents pour donner vie à nos projets, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !!!!**

Une réunion par trimestre est organisée afin de se retrouver, d'échanger et d'organiser les différents événements. Le quotidien ne nous permettant pas toujours de nous rendre disponible, vous avez la possibilité de nous faire part de vos idées et remarques, par l'intermédiaire de l'adresse du PAL : [contact.pal@laposte.net](mailto:contact.pal@laposte.net) et/ou de notre page Facebook « Parents Associés de Limersheim ».

Pour cette nouvelle année scolaire, le PAL a élu son nouveau bureau qui est composé de 3 membres :

- Christine SPRAUEL, en tant que Présidente
- Patrice ALBERT, en tant que Trésorier
- Delphine PETER, en tant que Secrétaire

**« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »**

*Proverbe africain*



### GALETTE DES ROIS

L'année a débuté par la traditionnelle galette des rois, le vendredi 6 janvier 2017. Les enfants ont pu se régaler, à la sortie de l'école, avec les délicieuses galettes confectionnées par les parents.

### LAMMELE DE PÂQUES

Chaque enfant s'est vu offrir le fameux Agneau Pascal à l'occasion de Pâques.



### PIQUE-NIQUE

Le 21 mai 2017, nous avons organisé un pique-nique récréatif, dans le but de rassembler les parents et les enfants de Limersheim. Les familles se sont fait une joie de venir et de profiter d'un bel après-midi en dehors du cadre scolaire.



### FETE DE L'ECOLE

Cette année, les enfants et leurs enseignantes ont offert aux parents une merveilleuse comédie musicale sur le thème du cirque. Comédie musicale qui a été suivie par un repas organisé par le PAL.

Une participation très généreuse des parents nous a permis de nous régaler au moment des desserts !

Les chanteurs en herbe, encore pleins d'entrain, ont pu ensuite s'amuser et danser lors de la boum organisée dans la cour de l'école.



### MARCHE DE LA SAINT MARTIN

En novembre, les enfants ont illuminé les rues de Limersheim avec leurs lanternes.

A l'issue du défilé, nous avons pu déguster, à l'atelier du Charron, la délicieuse soupe de potiron cuisinée par les parents du PAL. Celle-ci était accompagnée d'un bon verre de vin chaud pour les parents accompagnants.



### VENTE DE SAPINS DE NOËL

Une vente de sapins a été proposée aux habitants du village, pour leur permettre l'achat d'un sapin de Noël à un prix très attractif. Les sapins ont été livrés directement à Limersheim à l'atelier du Charron.

### CADEAU DE NOËL

Le PAL a informé le Père Noël de la gentillesse des élèves de Limersheim. Celui-ci a donc offert à chaque enfant un joli petit cadeau.



### REMERCIEMENTS :

Nous sommes très fiers des projets que le PAL a menés à bien cette année, et cela aurait été impossible sans l'aide des bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Un grand merci également à la commune pour son soutien, et aux habitants qui nous réservent toujours un accueil chaleureux.

**Toute l'équipe du PAL vous souhaite  
de très belles fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très belle année  
2018 !**

### Activités opérationnelles

Pour l'année 2017. À ce jour, nous avons comptabilisé 39 sorties, se répartissant comme suit :

- 13 interventions pour secours à personne à domicile
- 2 interventions pour accident sur la voie publique
- 21 interventions pour destructions de nids de guêpes
- 2 interventions pour feu
- 1 intervention pour ouverture de porte



### Recrutement



Après une formation jeune sapeur-pompier de 4 ans, nous avons le plaisir d'accueillir Lucie BAILLY au sein de la section de Limersheim.

La section des JSP, au niveau de l'UT Erstein, est un vivier pour le recrutement des futurs sapeurs pompiers. Les jeunes gens peuvent intégrer cette structure à partir de 12 ans et la formation s'étale entre 4 et 5 ans. Cette formation est couronnée par le brevet des jeunes sapeurs-pompiers à l'âge de 16 ans. La réussite au brevet permet alors un recrutement rapide en tant que sapeur-pompier volontaire.

En dehors de Lucie qui vient de terminer sa formation, nous comptons également 3 autres jeunes gens de Limersheim au sein des JSP, il s'agit de :

- Loïck ECKERT en deuxième année JSP
- Nathan BINNERT et Lucas BOTTEMER en première année JSP

Félicitations pour leur engagement et bonne chance

### Formations

- Lucie BAILLY :
  - Formation Prompt secours
  - Brevet JSP
  - Formation initiale JSP

## MÉDAILLE et NOMINATIONS :

- Médaille de vermeil pour 20 années de service :
  - Jeannot ECKERT
- Nomination au grade de Sergent-chef
  - Guillaume LUTZ
  - Philippe SCHAAL
- Nomination au grade de Caporal-chef
  - Sébastien MUTSCHLER
  - Sophie HAMM



## Feu de la Saint Jean

Traditionnel feu St Jean, il nous est parfois plus difficile de trouver le thème que la réalisation. Cette année, n'ayant pas de commémoration particulière, nous avons choisi de construire une locomotive à vapeur, ce fut aussi un clin d'œil au propriétaire du restaurant La loco, qui a repris ce restaurant il y a 10 ans.

Après avoir trouvé des plans d'une locomotive pas trop compliquée à réaliser et surtout pas trop imposante car nous l'avons construite à l'échelle 1/1, le gros du travail fut de trouver le bois nécessaire à la réalisation.

Mais chez les pompiers, il n'y a jamais de problème sans solution, et après quelques soirées de travail nous avons réalisé cette locomotive éphémère, dédié à animer et ensuite à se consumer dans un panache de fumée et d'étincelles le samedi soir au grand plaisir des spectateurs.

Nous remercions les personnes présentes lors de cette manifestation.

Merci également aux habitants de Limersheim, pour leur accueil lors des ventes de calendriers et insignes.



Michel MUTSCHLER



### Trois mots sur l'histoire des roses de thé et des hybrides de Thé



*Epidor*, premier rosier obtenu par méristème par les pépinières Delbard à Malicorne, de nos jours cette technique de multiplication est courante pour un grand nombre de végétaux.

On assimile le plus souvent les roses de Thé à un parfum particulier, ressemblant à celui du Thé fraîchement cueilli. En fait, il s'agit d'un parfum doux et citronné à la fois, une caractéristique de ces roses à la fois très belles et fragiles.

Proche parente de la rose de Chine, la première rose de Thé, 'Humes's Blush Tea-Scented China' (syn. *Rosa x odorata*), arrive en Angleterre de Canton en 1810 grâce à Sir Abraham Hume. Un rosier avec des tiges souples caractéristiques, portant des fleurs de teintes pastel. Elle serait originaire des plantations de thé chinoises, où elle servait à parfumer le thé.

L'aptitude à une seconde floraison, a été introduite parmi les rosiers Européens grâce à des variétés de roses originaires de Chine. Il s'agissait d'un progrès énorme et décisif dans la culture de la rose. En réalité, de nombreuses variétés chinoises avaient déjà été introduites vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes remontantes et issues d'une espèce ancienne, de nos jours pratiquement disparue, *R. chinensis spontanea*. Parmi ces variétés, *R. c. semperflorens*, possédait des pétales très décoratifs, d'un beau rouge brillant, jusqu'alors inconnu en Europe.

### A l'époque, une hybridation empirique

A cette période, la pollinisation manuelle était réalisée de façon assez désordonnée et subjective. Mais la présence et la disponibilité d'espèces de rosiers d'origines européennes et asiatiques, encouragea les roséristes de l'époque à planter côte à côte des rosiers des deux origines, puis à utiliser les graines issues d'une fécondation croisée (accidentelle) pour obtenir des plants présentant une association des différents caractères recherchés.

S'Limersher Blattel 2017

Enfin, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on commença à développer une méthode plus rationnelle de fécondation croisée, aboutissant à la création des premiers « hybrides de *R. chinensis* ».

### Evolution de l'hybridation

En 1817 furent introduits en France deux hybrides de type de *R. chinensis*. L'un à bouquets de petites fleurs d'un rose pâle, originaire des Etats-Unis, du nom de *R. x noisettiana*, un nom attribué en hommage aux frères Noisette, dont l'un vivait en France, l'autre aux Etats-Unis. Cet hybride est probablement issu d'un croisement entre *R. moschata*, produisant des fleurs blanches en fin d'été et *R. chinensis palliad* ('Old Blush' des Anglais).

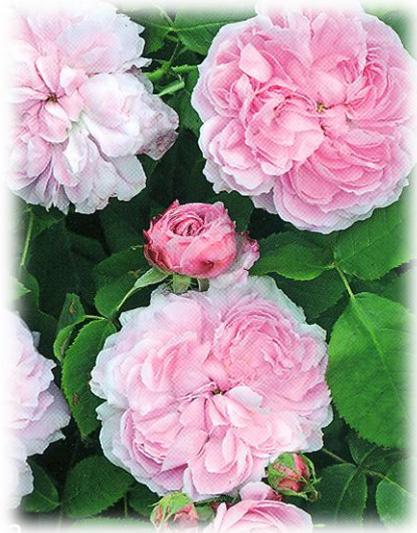
Le second hybride venait, lui, de l'île de la Réunion, alors connu sous le nom d'île Bourbon. Pour rappeler leur pays d'origine, on appela rosiers Bourbon les rosiers issus de cet hybride à grosses fleurs parfumées, assez globuleuses et faiblement remontantes comme les rosiers Noisettes.

Par la suite, les croisements répétés des deux hybrides, leurs caractères spécifiques ont été atténués. Puis, les variétés obtenues finirent par être absorbées dans la catégorie des Hybrides de Thé.

### La lignée des rosiers Portland

Une rose écarlate à floraison remontante créa un grand intérêt au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier par sa couleur rouge vive et sa floraison remontante. Cette dernière aptitude suggère qu'elle est issue de *R. chinensis semperflorens*, alors que la forme allongée des boutons floraux indique que *R. x damascena* est le second parent. La teinte inhabituelle de cette rose, ainsi que sa floraison remontante, attirèrent l'attention de la Duchesse de Portland lors d'un voyage en Italie. Elle ramena un spécimen en Angleterre sous le nom de 'Scarlet Four Seasons'.

En 1807, elle a été introduite en France. André Dupont, le jardinier de l'impératrice Joséphine, la rebaptisa 'Duchesse de Portland', en reconnaissance de celle qui l'avait découverte. Par la suite, une douzaine de variétés de roses en sont issues, souvent par semis, mais également par mutation naturelle. Ces rosiers à floraison automnale parfumée, constituaient le groupe des rosiers de Portland. Durant plusieurs décennies, ils bénéficiaient d'un statut à part dans la classification des rosiers à l'époque.



*J. Cartier, rosier Portland, obtenu en 1868 par Moreau - Robert, rosier buisson avec des fleurs doubles d'un diamètre de 8 cm, parfumées. (Récompense, AGM en 2001).*

### Une nouvelle génération de rosiers

Avec l'hybridation, suite à des fécondations croisées, plus ou moins naturelles, entre les rosiers Bourbon, de Portland et de divers hybrides de *R. chinensis*, donnèrent naissance à des hybrides à floraison remontante, avec une végétation plus homogène et nettement plus rustique que les variétés d'origines chinoises. En raison d'une première floraison au printemps et une seconde en automne, ils étaient connus en France sous le nom 'd'hybrides remontants' et en Angleterre sous le nom 'Hybrid Perpetuals'. La première rose à présenter toute ces qualités fut la 'La Reine', une obtention en 1842, par un horticulteur français Laffay. Ce rosier connu un grand succès à l'époque.

Durant bien une bonne cinquantaine d'années, en raison de leurs qualités indéniables, ces hybrides remontants connaîtront un succès croissant, grâce à leur vigueur, leur rusticité. Ces nouveaux hybrides autorisaient la culture du rosier dans des situations où la rigueur de l'hiver l'interdisait, c'est-à-dire, ceux connus sous le nom de rosiers de Thé.

### Les hybrides de Thé

Même si à l'époque, les techniques d'amélioration étaient encore assez empiriques, on connaissait rarement le nom des parents de variétés nouvelles obtenues. Vers le milieu du XIXe siècle, hybrides remontants et rosiers de Thé étaient considérés comme les plantes idéales à associer. On pensait que cela allait donner une descendance intéressante. De telles attentes étaient basées sur les caractéristiques propres de chaque groupe. On cherchait la combinaison, de teintes lumineuses, du port élégant, du caractère remontant des rosiers de Thé et la

rusticité, la vigueur, du parfum pénétrant des hybrides remontants.

Avec les nombreux croisements, se développe un nouveau type de rosier, les fleurs coupées dont l'essor débute réellement au XXe siècle.

Malgré leur filiation présumée à *R. gigantea*, un rosier originaire du sud-ouest de la Chine qui peut atteindre 15 m, alors que les premières variétés de roses de Thé affichent plutôt une forme arbustive. Par la suite, les hybridations avec des roses Bourbon et des roses Noisette ont donné naissance à des formes grimpantes et sarmenteuses.

Pour retenir la variété pouvant être qualifiée de première hybride de Thé, le choix fut arrêté sur 'La France', un rosier obtenu en 1867 par J.B. Guillot, rosieriste à Lyon.

Il faut savoir que la dénomination d'Hybride de Thé fut officiellement adoptée en France en 1880. La National Rose Society britannique ne l'adopta qu'en 1893, contenu du succès d'une rose 'Mme Caroline Testout', en raison de ces qualités exceptionnelles, notamment de bien pousser dans un environnement difficile et supporter la négligence de l'entretien.

### Elégante et parfumée

Entre 1821 et 1940, des milliers de variétés sont créées dans le monde entier. Le groupe des roses de Thé, à travers ses hybrides, a ainsi fortement participé à l'histoire de la rose moderne. Au fil du temps et des sélections, les hybrides de Thé ont forgé leurs caractéristiques morphologiques, typiques de ce groupe : le bouton allongé, la fleur turbinée aux couleurs très diverses, héritée des roses de Thé. Les Hybrides de Thé ont conservé une meilleure rusticité que les roses de Thé, un port érigé et un feuillage vert sombre et luisant.



*La France, première rose bénéficiant de la dénomination 'Hybride de Thé'*

## Portrait de deux variétés de roses hybrides Thé

### La rose 'La France'

Cette rose est issue d'un croisement d'une variété hybride remontante avec une variété de rose de Thé ('Mme Victor Verdier' x 'Mme Bravy'), ou semis de 'Mme Falcot'. Ce rosier buisson a été obtenu par Jean-Baptiste Guillot, le fils du fondateur de la grande roseraie lyonnaise.

Un comité regroupant une cinquantaine des rosiéristes les plus éminents de l'époque, réunis à Lyon en juin 1867 pour juger plus de mille variétés nouvelles obtenues en France, a sélectionné 'La France' comme une variété représentant une nouvelle race de roses.

De la sorte était née la première variété hybride de Thé à feuillage élégant, très florifère, à boutons pointus donnant de nombreuses fleurs turbinées, parfumées, d'une couleur rose argenté, ouvrant l'ère des rosiers hybrides remontants.

Après une période confuse, les variétés hybrides de Thé s'affirmèrent dans le monde entier au travers des descendants modestes de 'La France' qui avaient donné la leçon : c'est-à-dire croisements de vigueur des hybrides remontants, parfumés avec la douceur de la très remontante rose Thé.

La rose 'La France' est une obtention historique, mérite d'être plantée dans les grandes roseraies.

### Mme Antoine Meilland

Un rosier historique. Il faut dire que dès sa sortie, ce fut une révolution. Jamais on n'avait vu un tel coloris, d'un jaune ourlé de carmin, de si grandes fleurs ondulantes, le feuillage brillant, ample et sain. On a raconté énormément d'histoires sur l'origine de cette rose, l'une des plus célèbres au monde, qui a été baptisée la rose du siècle.

La rose Mme Antoine Meilland possède divers synonymes: 'Peace' dans les pays anglophones, 'Gloria Dei' en Allemagne, 'Gioia' en Italie.

Elle fut découverte par Francis Meilland, en juin 1935, à Tassin-la-Demi-Lune (Lyon). La généalogie de cette rose est complexe: ('George Dickson' x 'Souvenir de Claudius Pernet') x ('Johanna Hill' x 'Chas. P. Kilham') x 'Margaret McGredy'. Dès l'été 1939, en raison des qualités exceptionnelles qui, rapidement, ont été mises en évidence, on pouvait commencer la multiplication massive de cette rose.

Cela permit de fournir de cette nouvelle obtention Meilland un grand nombre de pépiniéristes.

Cette rose est délicatement ourlée, d'un parfum pouvant varier au fil des jours et selon le type de sol dans lequel le rosier est planté. Les pétales sont le plus souvent jaune crème pouvant aller vers le jaune d'or par un temps froid, avec une délicate touche de rose au bord, s'intensifiant jusqu'au rouge pâle avec l'âge. Magnifique feuillage d'un vert profond, brillant, porté par des tiges d'une grande vigueur pouvant atteindre 1,20 m, voire d'avantage.

Dès 1950, on vu apparaître sa forme sarmenteuse aux Etats-Unis, avec des caractéristiques similaires que la forme buisson. Bien que l'intensité de la floraison et la remontée diffèrent selon la situation et le mode de multiplication.

Mme Antoine Meilland permet de faire des massifs très réguliers, l'espace entre les arbustes est de un mètre.

Cette rose a été la première variété à être honorée du titre de 'World Favorite Rose' (WFR) en 1976. De nombreuses autres récompenses lui ont été décernées : Médaille d'Or de Portland en 1944, AARS en 1946 'All América Rose Selection', c'est la récompense la plus prestigieuse pour une rose aux Etats-Unis. Ce titre distingue une rose d'exception qui a été testée dans 25 jardins d'essais à travers le pays et décrétée comme pouvant donner le plus de satisfaction à un 'jardinier amateur moyen'. Cette distinction a permis de faire connaître de nombreuses variétés de roses très célèbres de nos jours. Egalement médaille d'or La Haye en 1965.

Pour découvrir : La roseraie de Bagatelle, et sa collection d'Hybrides de Thé, est aménagée en roseraie classique.



*Papa Meilland, une des grande obtentions de la famille Meilland, un rosier rustique encore disponible dans les bonnes pépinières.*

## Quelques conseils pour réussir la culture de vos rosiers

### Ce qu'il ne faut pas faire:

Taille des rosiers - Couper tous les rameaux de l'année sur les rosiers grimpants sarmenteux. Pour les autres rosiers, ne pas tailler ou tailler trop.

Fumure des rosiers - ne pas nourrir ses rosiers.

Lutte contre les maladies des rosiers - Traiter inutilement.

Lors de la plantation des rosiers - Planter sans raccourcir les racines et les branches.

Arrosage des rosiers - Arroser le feuillage.

Nettoyage des rosiers en fin de saison - Laisser le bois mort.

Pour acheter de beaux rosiers - Négliger de prendre l'avis du pépiniériste au moment de l'achat.

### Les bons conseils pour chaque geste:

Taille des rosiers - Adapter la taille au type de rosier (à floraison remontante, les floribunda, les polyanthas, les couvre-sols, les rosiers lianes et sarmenteux, les rosiers pleureurs).

Fumure des rosiers - Apporter deux fois par an un engrais « spécial rosier » et du bon composte en hiver.

Lutte contre les maladies - Renseignez-vous sur le comportement du rosier avant l'achat. Eviter les rosiers sensibles aux maladies. Apporter de l'engrais, de la potasse (Patentkali). Arroser en été. Tailler court si votre rosier est sévèrement atteint.

Lors de la plantation d'un rosier - Raccourcir les racines et les branches d'un tiers. Sachant que plus on plante tard, plus on taille court!

Arrosage des rosiers - Apport d'eau au pied, en cas de sécheresse, prévoir une dizaine de litres par semaine et par rosier.

Nettoyage des rosiers - Eliminer régulièrement le bois mort et quelques vieilles branches. Avec cette méthode de taille raisonnée, une taille sévère de rajeunissement s'avère inutile. Il n'y aura en conséquence pas de perte de végétation durant deux ou trois ans.

Pour acheter de beaux rosiers - Acheter toujours chez un spécialiste, de préférence chez un pépiniériste

producteur de rosiers. Renseignez-vous sur la vigueur de la végétation, la résistance aux maladies et sur l'emplacement idéal à lui prévoir au jardin.

### Que faire des rejets?

Il faut distinguer deux types de rejets, les rejets du porte-greffe, appelés également gourmands et les pousses vigoureuses et stériles qui peuvent apparaître sur certaines variétés de roses modernes.

- Les gourmands viennent du porte-greffe. Certains porte-greffes, comme R. canina, émettent de nombreuses pousses qui peuvent supplanter la variété greffée. Eliminer ces rejets dès leur apparition. On les distingue grâce à leur feuillage d'un vert clair et mat à 7 folioles, les feuilles de la variété greffée possédant 3 à 5 folioles brillantes, de taille plus grande.

- Les pousses vigoureuses, rougeâtres et très épineuses viennent de la variété elle-même. Ne les coupez pas court. Ramenez-les à la hauteur du buisson ou de l'arbuste. La méthode de l'arcure est également efficace. Le rameau fleurira l'année suivante.

### Bon à savoir: la reproduction des rosiers modernes est protégée

A la différence des variétés de roses anciennes, le créateur peut de nos jours protéger sa variété en déposant un brevet comme dans le cas de toute invention industrielle. Ce brevet, initié sur la rose par le célèbre créateur de roses Francis Meilland et attribué pour la première fois en France en 1951, garantit l'obtenteur d'un bénéfice financier sur la reproduction commerciale de son rosier.

La durée du brevet, dénommée « Certificat d'Obtention Végétale » (COV), est de vingt ans en France. En pratique, les pépiniéristes souhaitant multiplier la nouvelle variété doivent payer à l'obtenteur une royauté, une sorte de taxe donnant droit de reproduire la variété, pour chaque rosier produit.

### Références Bibliographiques:

- Guide vert 'Les Roses', titre original 'ROSE DI IERI E DI OGGI', de Stelvio Coggiatti, 1986.

- Petit Larousse des Roses de Nadia de Kermel, une des meilleures références sur les roses anciennes et modernes

Etienne Binnert - Limersheim

<b>Généralités</b>	
Sapeurs-Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Appel urgence européen	112
Centre anti-poisons	03 88 37 37 37
SOS Mains Diaconat	03 88 14 42 57
Hôpital de Sélestat	03 88 57 55 55
Hôpital Civil de Strasbourg	03 88 11 67 68
Centre de traumatologie	03 88 55 20 00
<b>Ambulances</b>	
Ambulances Centre Alsace à Benfeld	03 88 74 41 60
Mader à Kertzfeld	03 88 74 08 88
<b>Médecins</b>	
<i>A Erstein</i>	
Dr BLANGENWITCH Serge Dr RAU Philippe	03 88 98 08 57
Dr BURCKEL Jean-François Dr MESSER Marc Dr BARANGER Xavier Dr MICHEL-BERTANI Virginie	03 88 98 04 14
Dr CASSAT Laure	03 88 98 15 90
Dr COUPPIE Hélène	03 88 98 07 89
Dr ECREPONT-UNGERER Anne	03 88 98 08 14
Dr GOUVION Jean-Pierre	03 88 98 22 79
Dr LITTOLFF Dominique	03 88 98 27 77
Dr PAILLER-PRADEAU Christophe	03 88 98 96 00
Dr SONNTAG -MOYA Juliette	03 88 98 27 20
<b>Hindisheim</b>	
Infirmière à domicile HORAND-HANNS Muriel	03 88 59 09 41
Chirurgien-dentiste Dr DIBLING Gaëlle	03 88 68 56 43
<b>Dans la Maison de Santé</b>	

Médecins Généralistes Dr MARTIN Colin Dr WILHELM Jonathan	03 88 64 09 50
Masseur - Kinésithérapeute MUTEL François	09 51 74 81 93
Orthophoniste BLIN Julia	06 30 05 67 16
<b>Pharmacies à Erstein</b>	
Pharmacie du Centre	03 88 98 01 03
Pharmacie du Printemps	03 88 98 80 92
Pharmacie les Arcades	03 88 98 25 55
<b>Dentistes à Erstein</b>	
Dr BINA Mélanie	03 90 00 25 14
Cabinet dentaire Docteurs JUCHS Roland et Patrick	03 88 98 18 98
Dr COURCY Pierre	03 88 98 48 10
Dr FRANTZ RAPP Dominique	03 88 98 60 03
Dr GRINNER Matthias	03 88 98 05 56
Dr SAAS Materne	03 90 00 25 11
Dr STROH Pascal	03 90 00 25 17
Dr WURCH Jean-Marc	03 88 98 66 47
<b>Orthodontiste à Erstein</b>	
Dr HILDWEIN Marc	03 88 98 60 88
<b>Pompes funèbres</b>	
SCHAAL 54 A, rue du Général de Gaulle 67150 ERSTEIN	03 88 98 66 33
SCHWAENTZEL 68, rue du Général de Gaulle 67150 ERSTEIN	03 88 14 11 55
UTTER 1, rue Saint-Léonard 67230 BENFELD	03 90 57 68 08
	

## Administrations et autres

<b>Communauté des Communes du Canton d'Erstein</b> 1, rue des 11 Communes BP 50057 67232 BENFELD Cedex	03 88 74 50 00
<b>Sous-Préfecture de Sélestat Erstein</b> 4, Allée de la 1 <sup>ère</sup> Armée 67600 SELESTAT	03 88 58 83 58
<b>Centre des Impôts</b> 2, rue de Savoie 67150 ERSTEIN	03 90 29 91 40
<b>Impôts service</b>	0 820 324 252
<b>Tribunal d'Instance</b> 144 A, route de Lyon 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	03 88 55 33 10
<b>EMMAÛS</b> 6, Place Abbé Pierre 67750 SCHERWILLER	03 88 82 05 24
<b>Usines Municipales d'Erstein</b> 14, rue Jean Georges Abry 67150 ERSTEIN	03 88 59 86 20
<b>Syndicat des Eaux Erstein Nord</b>	03 90 29 87 91
<b>Mission Locale d'Erstein</b> 9, rue du Vieux Marché 67150 ERSTEIN	03 88 98 93 55
<b>ABRAPA Benfeld</b> 35, rue de la Digue 67230 BENFELD	03 88 48 32 22



## Les Entreprises de Limersheim

<b>Plâtrerie MUTSCHLER Denis</b> 6, rue Binnen	03 88 64 94 57
<b>KEIFLIN Carrelage</b> 17, rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
<b>KA-RO Créations</b> 12 B, rue Circulaire	03 88 68 56 24 06 87 91 85 22
<b>Chauffage VINCENT</b> 12 B, rue Circulaire	06 42 30 88 47
<b>WM projets</b> Monsieur Mickaël Wendling 58, rue Circulaire	06 22 02 10 20
<b>Entreprise de battage GRAD</b> 75, rue Circulaire	03 88 64 10 91

## Les Producteurs de Limersheim

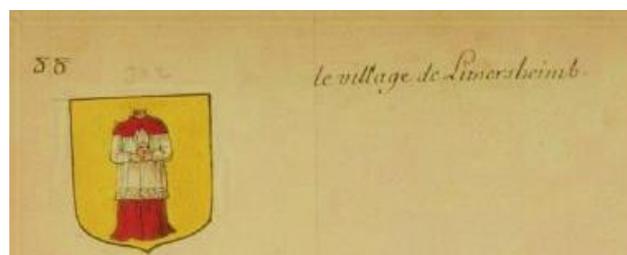
<b>Monsieur Bernard HURSTEL</b> Vente de fruits et légumes de saison 26, rue Circulaire	06 83 37 42 87
<b>Madame Angèle LUTZ</b> Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
<b>Monsieur Sébastien FOESSEL</b> « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la Gare	06 32 08 09 73

## Les Hébergements à Limersheim

<b>Meublés de tourisme</b> ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
<b>Gîtes</b> WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

<b>Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA</b>	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Jean-Marc ROMILLY 23, rue Valpré 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 13 36
<b>Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim</b>	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Etienne BINNERT 5, rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
<b>Bibliothèque de Limersheim</b>	
<u>Responsable :</u> Madame Nathalie SINS DI POL Ecole primaire de Limersheim	03 88 68 58 55
<b>Chorale Sainte Cécile de Limersheim</b>	
<u>Président :</u> Madame Angèle LUTZ 39, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 68 54 59
<b>Association pour le don de sang bénévole de Limersheim</b>	
<u>Président :</u> Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
<b>Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL</b>	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
<b>Parents Associés de Limersheim - PAL</b>	
<u>Présidente :</u> Madame Christine LUTZ-SPRAUEL 1, rue des Platanes 67150 Limersheim	contact.pal@laposte.net

<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>	
<u>Président :</u> Monsieur Michel MUTSCHLER 2, rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
<b>Prêtre à Limersheim</b>	
Etienne HELBERT Presbytère HIPSHEIM	03 88 98 07 91
Joseph OSTER Presbytère HINDISHEIM	03 90 29 86 65
<b>Conseil de Fabrique</b>	
<u>Présidente :</u> Madame Claire VOLCK 4 A, rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
<b>Comité des fêtes</b>	
<u>Président :</u> Monsieur Quentin FENDER 11, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	quentin.fender@gmail.com



*Armorial Général de France, Charles D'Hozier (édit de 1696)  
1er volume, Haute et Basse Alsace.*

## S'Limersher Blattel N° 29

**Directeur de la publication**  
Stéphane SCHAAL  
Maire de Limersheim

**Mise en page**  
Commission Vivre Ensemble

**Impression**  
L'ESSOR esat  
Strasbourg





# LE CRÉDIT MUTUEL MET LA PROTECTION DU DOMICILE À LA PORTÉE DE TOUS.

PROTECTION VOL

— Homiris —

À PARTIR DE **19,50 €** PAR MOIS.<sup>(1)</sup>  
SANS AUCUNS FRAIS D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE

**Crédit Mutuel**

PLAINE DE L'ILL

Erstein – Gerstheim – Matzenheim – Nordhouse



Crédit Mutuel Protection Vol s'appelle aussi Homiris, un service opéré par EPS, N°1 français de la télé-surveillance (source : Atlas de la sécurité 2015) – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 90, rue du Doubs, 67100 Strasbourg – RCS Strasbourg n° 338 780 515 – Code APE 80.20Z N° TVA intracommunautaire FR 02 338 780 515. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 02/12/2019 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20190950558 se confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télé-surveillance EPS certifiés APSAD type PS multi, sous les n°163.00.31 et 216.10.31, conformément à la règle APSAD R31. Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales, de disponibilité géographique. (1) Tarif TTC au 01/10/2016 pour l'équipement de base d'un appartement hors frais d'installation et de mise en service.



**Le Maire de Limersheim, les Adjointes au Maire, tous les Membres du Conseil Municipal et l'ensemble des employés communaux vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.**

